LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5772 - LUNDI 8 MAI 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Le dernier feu de braise avant la lutte de libération

Page 5

LA POLICE JUDICIAIRE ARRÊTE 125 AUTEURS ET COMPLICES

52 crimes de sang perpétrés en trois mois

Page 5

DES PARTIS CONTESTENT LES RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES

LE PT ET LE MSP SAISISSENT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le PT et le MSP ont saisi avant-hier le Conseil constitutionnel pour faire annuler le vote dans certaines circonscriptions. L'argument principal serait l'injustice qu'auraient subie leurs partis respectifs dans le décompte des voix.

Page 3





Le Jeune Indépendant du 08/05/2017/ANEP N 512 201

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PLUS DE 10 000 ENSEIGNANTS

Le ministère de l'Education donne plus de précisions

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé samedi l'affectation des postes au concours externe de recrutement d'enseignants au niveau national (10 000 postes) selon les wilayas et les spécialités ainsi que le nombre de postes au concours de recrutement d'administrateurs pour l'année 2017.

Le nombre de postes est de 10 009 postes répartis comme suit : 4 759 postes pour le grade d'enseignant au secondaire et 5 250 pour celui d'enseignant au moyen, a indiqué le ministère sur son site électronique.

Pour les postulants au poste d'enseignant au secondaire, le ministère exige un diplôme d'ingénieur d'Etat en enseignement supérieur, une licence ou un diplôme d'études supérieures. Pour les postulants au poste d'enseignant au moyen, une licence ou un diplôme d'études supérieures est exigé.

Concernant la répartition par spécialités, les mathématiques et la physique sont les plus prisées au cycle secondaire. Le nombre de postes à pourvoir s'élève à 764 pour les mathématiques et 645 pour la physique. 1 128 postes sont à pourvoir pour la physique au cycle moyen et 971 pour les mathématiques.

D'autre part, le ministère a ouvert un concours de recrutement pour certains corps relevant de l'éducation nationale : intendant (488 postes), intendant adjoint (667 postes), superviseur d'éducation (2 783 postes), conseiller à d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (245 postes) et laborantin principal (435 postes).

La première inscription se fera par voie électronique sur le site concours.onec.dz, a fait savoir le ministère, rappelant que les épreuves écrites d'admission auront lieu le 29 juin pour tous les corps concernés.

S. N.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai de 72 heures

Le Conseil constitutionnel dispose, comme le stipule la loi, d'un délai de 72 heures après réception des résultats des commissions des circonscriptions électorales pour proclamer les résultats des élections législatives, organisées jeudi dernier et dont les résultats préliminaires ont été annoncés vendredi par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.



L'article 101 de la loi électorale stipule en effet que «les résultats des élections législatives sont arrêtés et proclamés par le Conseil constitutionnel au plus tard dans les 72 heures de la date de réception des résultats des commissions électorales de circonscriptions électorales, de wilaya et des résidents à l'étranger», sachant que la proclamation se fera à travers un communiqué du Conseil constitutionnel dans lequel il annonce un délai pour les recours de 48 heures.

A cet effet, le Conseil constitutionnel, composé de 12 membres, «veille à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives», stipule l'article 182 de la Constitution.

Le Conseil constitutionnel étudie dans leur substance les recours qu'il reçoit sur les résultats provisoires des élections législatives et «proclame les résultats définitifs...».

A cet effet, ce Conseil a rappelé, le 30 avril dans un communiqué, les conditions et modalités de recours contestant la régularité des opérations de vote, par les candidats et les partis politiques participant aux législatives, dont notamment l'obligation d'exposer les motifs et de joindre les documents à l'appui du recours.

Le Conseil rappelle qu' «en vertu des dispositions de l'article 171 de la loi organique relative au régime électoral, ils ont le droit de contester la régularité des opérations de vote en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 171 susvisé et aux articles 49 et 50 du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel et dont le non-respect entraîne le rejet des recours en la forme ou au fond».

Concernant les règles de forme, il est exigé que le requérant soit candidat ou parti politique participant aux élections législatives du 4 mai dans la circonscription électorale concernée, et que dans le cas où les requérants susvisés délèguent un représentant pour déposer le recours en leur nom et place auprès du greffe du Conseil, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que son dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet.

Le recours doit être déposé par les requérants ou leurs représentants dûment habilités, directement auprès du greffe du Conseil dans les 48 heures qui suivent la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.

Il est également obligatoire que la requête comporte le nom, prénom (s), profession, domicile et signature du requérant. S'il s'agit d'un parti politique, la requête doit comporter sa dénomination, l'adresse de son siège, la qualité du dépositaire du recours et le pouvoir l'habilitant.

En outre, il est impératif d'établir la requête, qui doit être présentée en langue arabe, en autant de copie que de parties mises en cause.

Concernant les règles de fond, le requérant est tenu «d'exposer les moyens et les motifs au soutien du recours et de présenter les documents joints à l'appui du recours».

Le Conseil constitutionnel rappelle, par ailleurs, qu'en cas de contestation, le candidat déclaré élu, dont l'élection est contestée, quelle que soit sa qualité, a le droit de présenter des observations écrites dans un délai de 4 jours à compter de la date de notification du recours mettant en cause son élection par le greffe du Conseil.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, avait annoncé vendredi les résultats préliminaires des élections législatives 2017 consacrant le FLN en tête avec 164 sièges, suivi du RND avec une moisson de 97 sièges.

Des formations politiques ont annoncé, après la proclamation de ces résultats, qu'ils introduiront des recours auprès du Conseil constitutionnel. Le Mouvement populaire algérien (MPA) a déclaré samedi qu'il envisageait d'introduire 18 recours auprès du Conseil constitutionnel inhérents aux résultats obtenus dans 16 wilayas.

Pour leur part, le Parti des travailleurs (PT), le Front national algérien (FNA) et le Front Al Mostaqbal ont annoncé qu'ils comptent introduire des recours auprès du Conseil constitutionnel sans donner pour autant plus de précisions sur le nombre de ces recours.

H. B.

LÉGISLATIVES

Les observateurs de l'UA saluent un climat de «paix et de sérénité»

LA MISSION d'observation électorale de l'Union africaine (UA) a salué dimanche à Alger «le climat de paix et de sérénité» qui a prévalu durant les élections législatives du 4 mai, soulignant la «réussite» de l'organisation logistique ayant permis le «bon déroulement» du scrutin.

«Ces élections se sont globalement déroulées dans un climat de paix et de sérénité. La mission de l'UA salue l'esprit de civisme et le sens de responsabilité des acteurs politiques qui n'ont posé aucun acte de nature à entraver le bon déroulement des opérations électorales», a indiqué le chef de la mission des observateurs de l'UA, Mohamed Deleita, lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que l'organisation «réussie» de ces élections au plan logistique a permis le «bon déroulement» du processus électoral, précisant que la création de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) en tant qu'»arbitre indépendant et impartial», a contribué à «apaiser le climat de méfiance au sein de la classe politique».

Le calme observé dans les bureaux de vote a contribué au «bon déroulement» du scrutin, a fait savoir le chef de mission, assurant qu'»aucune perturbation» de nature à entraver l'élection n'a été enregistrée, relevant que les urnes étaient «convenablement cadenassées dans 99,4% des bureaux visités».

Toutefois, les observateurs de l'UA ont relevé la «faible affluence» des électeurs le jour du scrutin», et ont, par la même occasion, exhorté les responsables politiques à «faire prévaloir les voies légales de recours en cas de contestation du verdict des urnes».

«Bien que certains efforts de transparence restent encore à faire, la mise en place de la HIISE a contribué à dissiper certains doutes sur le processus électoral», a-t-il relevé, soulignant que «les efforts d'apurement du fichier électoral et de maîtrise de l'organisation du processus par l'administration électorale ont été perçus comme des évolutions positives».

La mission a également salué les «efforts» des autorités algériennes depuis l'adoption, en janvier 2012, de la loi fixant les modalités d'application du principe d'augmentation des chances de la femme d'accession à la représentation dans les assemblées élues, en vue d'assurer une participation effective des citoyennes algériennes à la gestion des affaires publiques.

Cependant, elle a fait remarquer que «si les candidatures féminines aux élections ont connu une évolution positive depuis 2012, les femmes restent faiblement représentées dans les autres aspects du processus électoral, notamment au sein de l'administration».

La mission des observateurs de l'UA a recommandé au gouvernement algérien de s'appuyer sur les «progrès apportés» par la révision constitutionnelle pour «créer un cadre propice à la participation active de la société civile dans le processus électoral».

D.M.

DES PARTIS CONTESTENT LES RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES

Le PT et le MSP saisissent le Conseil constitutionnel

Le PT et le MSP ont saisi avant-hier la Cour Constitutionnelle pour faire annuler le vote dans certaines circonscriptions. L'argument principal serait l'injustice qu'auraient subie leurs partis respectifs dans le décompte des voix.



La SG du PT, Louisa Hanoune, a indiqué que son parti introduira des recours auprès du Conseil constitutionnel suite à « l'injustice» dont il a fait l'objet en raison de la « fraude en faveur de certaines formations politiques» . Hanoune a précisé que son parti, qui a remporté 11 sièges, « introduira des recours auprès du Conseil constitutionnel concernant les wilayas où la fraude a été confirmée» .

Elle a estimé que son parti, qui a mené une campagne électorale excellente, a été « la première et principale victime de cette nouvelle attaque en faveur des partis du pouvoir» . Hanoune a précisé que sa formation politique « possédait des preuves contre les personnes ayant fraudé aux élections» en faveur des partis du pouvoir, déplorant le fait que « le pouvoir n'entend pas les cris de la majorité écrasante du peuple, en détresse et en quête de renouveau et de changement» . Elle a appelé, de ce fait, le ministre de l'Intérieur « à intervenir» , ajoutant que son parti « est prêt à fournir des preuves sur ce qui s'est réellement passé le jour du scrutin, tel le recours à la violence physique contre les observateurs ainsi que les noms des fraudeurs, notamment à Oran, Alger, Tipasa et Batna» .

De son côté Amara Benyounès, président du MPA, a regretté « n'avoir pas obtenu le nombre de sièges» que le parti escomptait pour siéger dans la future Assemblée nationale, notamment dans la capitale, où il n'obtient siège : « La grande question reste Alger» , a-t-il lancé avant de faire savoir que le MPA qui a raflé 13 sièges, a raté de peu le coche dans les wilayas de Tizi Ouzou, de Béjaïa et de Bouira, notant qu'il devait également obtenir au moins les quatre sièges de Mascara alors qu'il n'en a eu que deux et qu'au moins les deux sièges de la wilaya de Relizane devaient lui revenir, alors qu'il n'en a gagné qu'un seul. Le siège revendiqué par le FLN dans la wilaya de Boumerdès aurait dû nous revenir, a-t-il ajouté, rappelant que lors des précédentes législatives en 2012, cette formation politique avait arraché 7 sièges.

Pour le SG du MPA, l'objet des recours n'est pas forcément lié à la fraude dès lors qu'il peut y avoir plusieurs raisons ayant motivé l'introduction de ces derniers. Le MPA envisage d'introduire, dimanche, 18 recours auprès du Conseil constitutionnel, inhérents aux résultats obtenus lors des législatives a annoncé son SG, Amara Benyounès, soulignant que le parti s'attendait à « davantage» de sièges.

Le Conseil constitutionnel avait tenu à rappeler aux candidates, aux candidats et aux partis politiques qu'en vertu des dispositions de l'article 171 de la loi organique relative au régime électoral, ils ont le droit de contester la régularité des opérations de vote en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel, suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 171 susvisé et aux articles 49 et 50 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel et dont le non-respect entraîne le rejet des recours en la forme ou au fond. Concernant les règles de forme, il est exigé que le requérant soit candidat ou parti politique participant aux élections législatives dans la circonscription électorale concernée.

Dans le cas où les requérants susvisés délèguent un représentant pour déposer le recours en leur nom et place auprès du greffe du Conseil constitutionnel, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que son dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet. Le recours doit être déposé par les requérants susvisés, ou leurs représentants dûment habilités, directement auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les 48 heures qui suivent la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel. Il est également obligatoire que la requête comporte les noms, prénom, profession, domicile et signature du requérant. S'il s'agit d'un parti politique, la requête doit comporter sa dénomination, l'adresse de son siège, la qualité du dépositaire du recours et le pouvoir l'habilitant. Concernant les règles de fond, le requérant est tenu, dans sa requête, d'exposer les moyens et les motifs au soutien du recours et de présenter les documents à l'appui du recours, est-il encore noté dans le communiqué. Le Conseil constitutionnel rappelle, par ailleurs, qu'en cas de contestation, le candidat déclaré élu, dont l'élection est contestée, quelle que soit sa qualité, a le droit de présenter des observations écrites dans un délai de quatre jours à compter de la date de notification du recours mettant en cause son élection par le greffe du Conseil.

Hocine Adryen

CRISE LIBYENNE

Messahel en conclave avec les représentants de pays voisins

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger les chefs de délégations des pays voisins de la Libye, ainsi que le représentant de l'Onu pour ce pays, Martin Kobler, en prévision de leur participation à la réunion des pays du voisinage visant à examiner les derniers développements de la crise en Libye et leurs retombées sur la sécurité des pays de la région, ainsi que le processus de règlement politique.

Abdelkader Messahel a reçu en premier Kobler, chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). Le ministre des Affaires maghrébines tient ces rencontres au lendemain de la visite effectuée dans plusieurs régions du sud de la Libye dans le cadre des efforts de l'Algérie pour parvenir à une solution politique à la crise qui secoue la Libye depuis 2011, et après la première tournée qu'il avait entreprise du 19 au 21 avril dans l'est de ce pays, en particulier à El Bayda , Benghazi, Zentan, Misrata et Tripoli. Cette tournée avait permis de constater la forte volonté des Libyens de régler les problèmes auxquels est confrontée leur



pays dans le cadre du dialogue pour la paix et la stabilité» . Le responsable algérien a affirmé avoir perçu une « forte volonté» de recourir à la réconciliation nationale chez tous les responsables politiques, locaux et militaires ainsi que chez les citoyens. La réunion des pays voisins de la Libye, prévue lundi, s'inscrit dans le prolongement des efforts incessants consentis par l'Algérie pour rapprocher les positions des parties libyennes en faveur d'un règlement politique de la crise dans ce pays, à travers le dialogue inclusif inter-libyen et la réconciliation nationale.

En avril 2016, Messahel s'était rendu à Tripoli (capitale de la Libye) dans le cadre d'une visite, première du genre d'un ministre arabe et africain après l'installation des membres du gouvernement d'union nationale à Tripoli. Lors de cette visite, il a réitéré le soutien de l'Algérie pour rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Libye. Les Etats voisins de la Libye ont décidé la mise en place de deux commissions, dont l'une présidée par l'Algérie, dans le cadre du soutien à la Libye pour l'aider à surmonter sa crise. La commission présidée par l'Algérie a pour mission de prendre en charge les questions sécuritaires. Elle a été créée par le groupe des pays voisins de la Libye en 2014 et comprend l'Egypte, la Libye, la Tunisie, le Soudan, le Tchad et le Niger. Les membres de ladite commission ont souligné l'importance de favoriser une solution politique, « seul garant de l'unité, de la souveraineté de la Libye et de la cohésion de son peuple» . Les pays voisins de la Libye se réunissent encore une fois en Algérie sous l'égide de l'ONU et de la Ligue arabe, pour mettre l'accent sur la nécessité d'accompagner les libyens sur la voie de la paix et pour le règlement de la crise qui secoue le pays depuis 2011.

Les participants passeront en revue les menaces qui guettent la région y compris l'accroissement des activités des groupes terroristes, les organisations criminelles, l'immigration illégale et le crime organisé. Messahel a réitéré samedi, dans le Sud libyen, le soutien du gouvernement algérien aux efforts visant à mettre fin aux différends entre belligérants libyens, affirmant que « la solution ne doit pas être militaire mais plutôt politique» .

N. M.

REGISTRE DU COMMERCE

Plus de 1,9 million d'opérateurs inscrits à fin mars 2017

L'ALGÉRIE comptait près de 1,912 million d'opérateurs inscrits au registre du commerce à fin mars 2017, composés de 1,735 million activant sous le statut de personnes physiques et 176 717 en personnes morales (entreprises), a indiqué dimanche à Alger le directeur général du Centre national du registre du commerce (CNRC), Mohamed Slimani.

Par catégorie d'activités, les personnes physiques exercent, en premier lieu, dans la distribution de détail et de gros et dans les services, alors que les entreprises qui représentent moins de 10 % de l'ensemble des opérateurs inscrits au registre du commerce activent beaucoup plus dans les services, la production de biens et l'importation, a détaillé M. Slimani au forum d'El Moudjahid. Jusqu'à fin 2016, 12 669 inscrits représentaient des opérateurs étrangers formés de 10 321 entreprises et 2 348 personnes physiques, exerçant notamment dans les services. Quant au registre du commerce électronique (RCE) mis en place en mars 2014, le même responsable a fait savoir que le nombre global des opérateurs détenteurs de RCE s'est établi, à fin 2016, à 530 895, composés de 456 533 personnes physiques et de 74.362 personnes morales. Par rapport au nombre global des opérateurs économiques, la proportion des détenteurs du RCE représente environ 28 %.

«Cette opération a été lancée avec succès. Il s'agit d'un registre infalsifiable grâce à un logogramme intégré dans ce document», a-t-il dit. Questionné sur le nombre de registres du commerce falsifiés, M. Slimani a estimé que le lancement du RCE avait participé «efficacement» dans la lutte contre ce genre de pratique frauduleuse, tout en évitant de la qualifier de «phénomène».

«Depuis 2014, soit depuis le lancement du RCE, nous n'avons identifié qu'une vingtaine de registres falsifiés. Nous ne pouvons donc parler d'un phénomène», a indiqué M. Slimani, en soulignant que ces cas de fraude concernent, en général, les registres des activités de distribution de gros et de détail.

Lors de cette rencontre, le directeur général du CNRC a présenté les différentes missions du centre, les modalités d'inscription ou de radiation au registre du commerce, ainsi que la modernisation du CNRC avec la concrétisation, dès cette année, de l'opération d'inscription en ligne.

F. N.

LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER OUVRE SES PORTES AUJOURD'HUI

Un carrefour pour dynamiser et impulser la croissance de l'économie

Pendant six jours, Alger va vivre au diapason de la Foire internationale d'Alger. Célébrant son cinquantième anniversaire, cette édition se place dans la nouvelle stratégie économique du pays visant à redynamiser le secteur productif pour sortir de la dépendance des revenus des hydrocarbures.



La Foire internationale d'Alger se situe dans ce contexte comme un carrefour idéal et incontournable pour nouer des relations d'affaires et surtout entreprendre des liens de partenariat entre les sociétés algériennes et les entreprises internationales.

C'est le carrefour idéal pour cette coopération parce que cette année, la Foire internationale d'Alger regroupe mille exposants avec une parité égale de participation entre les entreprises algériennes et les firmes étrangères : 500 participants pour l'Algérie et 500 venus d'au-de là de nos frontières.

La Russie elle-même, invitée d'honneur et dont les échanges commerciaux avoisinent les quatre milliards de dollars, s'apprête à signer des conventions de partenariat dans de nombreux secteurs économiques à forte valeur ajoutée. Ainsi, la Foire internationale d'Alger ne se veut plus un espace à domination commerciale ou simplement festif, elle se donne pour mission d'impulser une nouvelle stratégie au rayonnement économique de l'Algérie. Le mot d'ordre que s'est donné cette institution, âgée aujourd'hui de cinquante ans, c'est d'œuvre et de contribuer non seulement à ce que notre économie puisse satisfaire les besoins du marché national mais aussi de gagner des parts de marché à l'exportation. Dans la phase actuelle de notre économie, l'industrie automobile s'implante progressivement sur le territoire. «Nous ne voulons pas de chaînes de montage de véhicules tournevis», a déclaré le Premier ministre.

C'est justement pour répondre à cette remarque que la Foire internationale d'Alger veut apporter le cadre nécessaire pour redynamiser le secteur de la sous-traitance nationale automobile afin que celle-ci atteigne une intégration maximale. Ce résultat n'est pas le fait de l'esprit. Le marché du médicament, qui dépendait il n'y a pas si longtemps entièrement de l'importation, est couvert aujourd'hui par la production locale à hauteur de 60 %. Ces performances de l'industrie du médicament ne sont pas l'illustration d'un miracle mais l'aboutissement d'une volonté de réaliser un objectif à atteindre.

La Foire internationale d'Alger s'engage, par ses structures rénovées adaptées aux nouvelles exigences de l'économie nationale, à faire multiplier les contacts entre partenaires en vue de réussir une intégration harmonieuse entre le marché local et celui international.

Kamel Cheriti

SELON LE CONSEILLER DU PREMIER MINISTRE ALEXANDRE KATEB

L'industrie manufacturière ne représente que 5 % du PIB

LES INVESTISSEMENTS permettraient de multiplier par cinq la valeur ajoutée du secteur industriel, selon l'économiste Alexandre Kateb. S'exprimant ce dimanche dans l'émission «Invité de la rédaction» de la radio Chaîne 3, à la veille de la 50e Foire internationale d'Alger, cet économiste et conseiller du Premier ministre Abdelmalek Sellal a relevé «la faiblesse de l'industrie hors hydrocarbures», notamment celle manufacturière, dont il indique qu'elle ne représente pas plus de 5 % du produit intérieur brut, soit à peine 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires. L'invité de la radio a souligné l'intérêt de développer cette industrie afin de parvenir, à l'horizon 2030, à multiplier par cinq le volume de sa valeur ajoutée.

Pour atteindre cet objectif, cette économiste a suggéré de ne pas miser sur la seule industrie lourde mais sur la transformation des ressources naturelles, le secteur des mines en particulier, «qui malheureusement a été longtemps négligé» malgré le potentiel prouvé mais sous-exploité, notamment dans les phosphates et les métaux précieux et industriels.

Parmi les secteurs importants dans lesquels l'Algérie devrait fortement s'investir, Kateb cite également les industries mécaniques et électroniques «qui ont une part de technologie intégrée beaucoup plus importante».

Parmi les autres volets pouvant grandement contribuer à l'essor économique, il relève le rôle du bâtiment. Il considère que celui-ci pourrait capter des marchés en Afrique, en Libye particulièrement, pour contribuer à reconstruire ce pays, sans oublier la multiplication des plates-formes de sous-traitance avec l'aide de petites PME vers lesquelles, selon lui, pourraient être réorientés des candidats bénéficiant du soutien de l'ANSEJ et de l'ANGEM. Présenté comme l'un des rédacteurs du nouveau modèle de croissance économique, M. Kateb note que ce modèle énonce un certain nombre d'orientations et de recommandations quant à une vision à moyen terme (2017-2019) centrée sur la consolidation budgétaire et la diversification économique, dont les piliers sont, dit-il, constitués par l'investissement productif. Il signale qu'un certain nombre de dispositifs ont déjà été mis en place pour soutenir cet investissement et le rendre plus attractif, aussi bien auprès des opérateurs nationaux qu'internationaux, «avec un mot d'ordre clé», celui des relations de partenariat entre entreprises publiques et privées et entreprises nationales et internationales.

Le conseiller du Premier ministre Abdelmalek Sellal a signalé la participation de la Russie à la 50e édition de la Foire international d'Alger en qualité d'invité d'honneur, affirmant que sa présence à cette manifestation économique pourrait renforcer le partenariat bilatéral entre l'Algérie et ce pays avec lequel les échanges économiques se chiffrent à quelque 4 milliards de dollars par an.

Z. M.

ATTRAIT DES INVESTISSEMENTS DES ÉCONOMIES AFRICAINES

L'Algérie en 15e position à l'échelle du continent

L'ALGÉRIE est parvenue à se positionner en 15e position à l'échelle africaine en termes d'investissements, selon le classement du cabinet britannique d'audit financier Ernst and Young. Dans son dernier rapport sur l'indice d'attractivité de l'Afrique, le cabinet britannique rappelle qu'en 2016, le pays occupait la 16e place, soit un point de gagné.

Mais en termes d'investissements directs étrangers (IDE), l'Algérie est arrivé à la 10e place, enregistrant en 2016 une croissance de 30, 8% des projets d'IDE par rapport à 2015, selon l'étude «Attractiveness Program Africa» publiée par le cabinet d'audit Ernst & Young. En 2016, le pays a attiré 17 projets d'IDE contre 13 en 2015.

L'Algérie a été devancée par la Tunisie qui a été classé en 6e position avec 18 projets d'IDE.

Il convient de préciser que l'indice d'attractivité de l'Afrique mesure l'attrait relatif des investissements des économies africaines sur la base de certains critères. L'édition de 2017 évalue les progrès réalisés dans les domaines de la gouvernance, la diversification, les infrastructures, les opportunités d'affaires et le développement humain, ainsi que la résilience des économies dans le contexte des pressions macroéconomiques actuelles. Les auteurs du rapport estiment que l'économie marocaine est la plus attractive pour les investisseurs sur le continent africain. «Le Maroc vient en pole position devançant le Kenya et l'Afrique du Sud, qui viennent en deuxième place.

Le Ghana est classé quatrième. Cependant, aucun pays d'Afrique du Nord ne figure dans le top dix des destinations africaines les plus attractives pour les investissements directs étrangers (IDE). Ce classement a été dominé par l'Afrique du Sud qui a réalisé un score de 139 projets d'IDE, suivie par le Maroc (81) et l'Egypte (79). «L'Afrique du Sud, le Maroc, l'Egypte, le Nigeria et le Kenya ont attiré plus de 58 % des projets d'IDE en 2016», indiquent les auteurs du rapport. Le montant des investissements par projet a frôlé les 140 millions de dollars l'année dernière, contre 92,5 en 2015.

«Ce bond substantiel a été boostée par plusieurs projets d'envergure nécessitant une mobilisation conséquente de capitaux. Il s'agit notamment des secteurs de l'immobilier, de l'hôtellerie, du transport et de la logistique», a-t-on détaillé.

D. M.

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Le dernier feu de braise qui a déclenché la guerre de libération nationale

Aujourd'hui, 8 mai 2017, nous célébrons le 72e anniversaire de l'horrible tragédie qui a marqué la longue nuit coloniale. Cette nuit ne pouvait s'achever que par un grand brasier commis sur le peuple algérien par le système colonial, les massacres du 8 mai 1945, effroyables par leur bestialité. Ce forfait innommable accompli, ce système colonial pensait demeurer impuni et avoir définitivement soumis le peuple algérien. Ce fut au contraire la dernière étincelle qui a provoqué le déclenchement de la guerre de libération nationale sept ans plus tard.

Pourtant, le peuple algérien a entrepris l'impossible avant ce 8 mai 1945 pour obtenir son indépendance pacifiquement. Depuis l'invasion en 1830, les héros de la résistance armée algérienne, l'Emir Abdelkader, Cheikh Bouamama, Mokrani, Fatma N'soumeur, n'ont pu venir à bout des forces coloniales ; et à partir de l'année 1870, il n'était plus question d'affronter ce système colonial par les armes.

Il ne restait que la voie de la politique. Là aussi, ce ne fut pas une démarche facile et les grands nationalistes, à l'image de Messali Hadj et de Ferhat Abbès, ont dû subir les pires humiliations, sans résultat. Ce 8 mai 1945 se voulait être également une revendication pacifique. Un défilé a été organisé à Sétif pour présenter les aspirations du peuple algérien. C'était une revendication légitime qui intervenaient en ce jour de la fin de la Seconde Guerre mondiale, signant la victoire de la liberté des peuples. Au lieu de prendre conscience de la légi-



timité de ce droit, le colonialisme a répondu en abattant de sang-froid le jeune porte-drapeau de cette marche pacifique. Ce crime odieux n'a pas été le seul puisque, pendant des semaines, des milliers d'Algériens ont été exécutés (plus de 45 000), endeuillant affreusement les familles des villes de l'est du pays, Sétif, Guelma et Kherrata. Dès lors, devant l'ampleur de la tragédie, la seule solution pour en finir avec le système colonial ne pouvait être que la lutte armée, concrétisée par le déclenchement de la guerre de libération nationale le 1er novembre 1954. Ainsi, et suite aux évènements du 8 mai 1945, le mot d'ordre a été de rassembler les armes et de se préparer au combat libérateur.

Le colonialisme s'est introduit par les armes et il fallait s'en débarrasser de la même manière. Toute revendication politique ou pacifique demeurait vaine et sans lendemain. Cependant, bien que l'indépendance ait été acquise, le souvenir douloureux des massacres du 8 mai 1945 reste toujours vivant car l'horreur avait alors atteint son comble. Cet événement, qui porte le nom de génocide vu l'ampleur du nombre de morts enregistré, des civils sans défense, ne peut s'effacer. Des témoins sont encore vivants, faisant partie de notre histoire d'aujourd'hui. Ces massacres sont encore présents dans la mémoire collective comme s'ils venaient de se dérouler hier. Ils ont meurtri le peuple algérien. Ils ont été tellement cruels et inhumains que l'ennemi de cette époque lui-même prend conscience de cette dérive insupportable et reconnaît cette injustice.

Aau nom du gouvernement français, l'actuel ambassadeur de France en Algérie s'est déjà rendu à Sétif, déplorant sincèrement cette atroce répression. Il faudrait que la France reconnaisse son implication officielle dans ces massacres, au même titre qu'elle l'a fait concernant sa responsabilité dans la déportation des juifs envoyés à la mort pendant la Seconde Guerre mondiale. Tout récemment, lors de sa visite à Alger, les massacres du 8 mai 1945 ainsi que d'autres crimes contre l'humanité commis en Algérie à l'époque coloniale ont été dénoncés par Emmanuel Macron, encore candidat à la présidence de la République française. Si les auteurs de cette tragédie eux-mêmes font parler leur conscience et reconnaissent leur odieuse implication dans ces massacres, c'est que ceux-ci étaient horribles.

Kamel Cheriti

LA POLICE JUDICIAIRE ARRÊTE 125 AUTEURS ET COMPLICES

52 crimes de sang perpétrés en trois mois

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire, avec la collaboration des brigades de police scientifique et technique relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ont traité et élucidé 52 crimes de sang au cours des trois premiers mois de l'année en cours, en plus de l'arrestation de 152 personnes impliquées, entre auteurs et complices, a annoncé hier la DGSN.

Les bagarres et les provocations sont souvent les causes de meurtres. Sur ce plan, la DGSN a indiqué qu'elles représentent 46,15% des affaires traitées. D'autres crimes de sang qui ont eu lieu au cours de la même période ont été commis par des femmes en état d'ébriété au moment de leur forfait, explique la DGSN. Cette cause ayant engendré plusieurs victimes représente 15,38% selon la DGSN. Par ailleurs, la direction des relations publiques auprès de la DGSN a rappelé le rôle important du citoyen dans le traitement des affaires de meurtres. Selon la Sûreté nationale, grâce à leur coopération, 23 crimes de sang ont été dénoncés par des citoyens, ce qui a permis d'identifier puis d'interpeller les auteurs et leurs complices.

Mille crimes en cinq ans

Les criminels usent de techniques mafieuses dans le but de brouiller les pistes. Les corps des personnes assassinées dans des règlements de compte entre gangs sont brûlés afin de ne laisser aucune trace exploitable par les enquêteurs de la police scientifique.

En l'espace de cinq ans (entre 2012 et début 2017), les brigades criminelles de la DGSN et de la Gendarmerie nationale ont traité plus de 1000 affaires de meurtres perpétrés par des auteurs et leurs complices souvent agissant en bandes qui se livrent des batailles rangées. Les corps des victimes sont souvent incinérés pour brouiller les pistes. Ce phénomène est apparu il y a moins de trois ans. Ce nouveau mode d'emploi est inspiré des films hollywoodiens.

Ainsi, quelque 200 cadavres brûlés ont été découverts par les enquêteurs des brigades criminelles de la police judiciaire relevant de la DGSN et aussi des sections de recherche de la Gendarmerie nationale. D'un point de vue géographique, dix wilayas du pays – dont Alger, Blida et Oran – ont été à elles seules le théâtre de 60% des meurtres commis depuis 2012. Le crime de sang représente deux tiers des affaires. Ainsi, en 2012, les règlements de comptes avaient fait quelque 200 morts dans le pays, dont 35 à Alger. L'année suivante, le nombre d'affaires liées aux meurtres a augmenté pour atteindre les 250 cas. La série noire des assassinats dans plusieurs régions du pays vient de s'enrichir d'un nouvel épisode. La police, tout comme la gendarmerie, ne cesse de relever le nouveau mode opératoire utilisé par les malfaiteurs.

Empreintes digitales

Il est clair qu'aujourd'hui les malfaiteurs s'inspirent de techniques en vigueur dans les pays les plus touchés par les meurtres, dont la France, particulièrement à Marseille et Paris où le phénomène a battu des records. Toutefois, malgré cela, la police scientifique a réussi à identifier les malfrats grâce aux nouveaux équipements acquis par la DGSN et la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre le crime organisé. L'identification de victimes calcinées est rendue possible grâce aux autopsies faites par la police scientifique, mais aussi grâce aux empreintes digitales et autres objets laissés par les meurtriers sur les scènes de crime. A titre d'exemple, en septembre 2012, deux cadavres découverts (un avocat et un homme d'affaires) découpés et brûlés, l'un à Zéralda et l'autre à Bordj El Kiffan, avaient été analysés par les gendarmes enquêteurs comme un acte de représailles, alors qu'il était pratiquement impossible au début de l'enquête d'identifier les corps. Toutefois, après les résultats obtenus par l'Institut national de criminalistique et criminologie (INCC), l'auteur du double assassinat a été identifié et arrêté : c'était un ami des défunts. Outre les règlements de comptes pour trafic de drogue, les policiers et les gendarmes n'écartent pas, dans des cas similaires, un crime passionnel «maquillé» pour brouiller les pistes.

Sofiane Abi

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 morts et 46 blessés en 48 heures

SIX PERSONNES sont décédées et 46 autres ont été blessées dans huit accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa où une personne est décédée et 10 autres ont été blessées dans deux accidents de la route, et dans la wilaya de Ghardaïa avec 34 personnes blessées suite au renversement d'un autobus desservant Biskra et Adrar, survenu sur la RN 51, à 120 Kilomètres de Meniaa.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies urbains et industriels dans les wilayas d'Alger, Tlemcen, Skikda, Aïn Témouchent et Oran.

Ces incendies ont causé le décès d'une personne, carbonisée, et 8 autres ont été incommodées à Oran, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un centre commercial dans la commune d'Arzew.

Les éléments de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital d'un enfant âgé de 13 ans noyé dans une mare d'eau au lieu-dit Oued Sarno, commune de Sidi Lahcen.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA
UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/2017
NIF: 408015000007086

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
Confortement de l'ouvrage d'art sur RN 46A sur OUED DJEDDI au PK 76+550
dans le cadre de L'OPERATION: Réhabilitation de 24 ouvrages d'art stratégiques et travaux de Confortement d'ouvrage d'art sur RN et CW dont des talus de 28 ouvrages d'art à travers la capitale
Les entreprises ayant pour activité principale travaux publics, de catégorie sept (07) et plus spécialisé ouvrages d'arts, et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).
Les offres doivent comporte un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et cachetées, Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna), ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, portant la mention: appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
PROJET : Confortement de l'ouvrage d'art sur RN 46A sur OUED DJEDDI au PK 76+550
dans le cadre de L'OPERATION: Réhabilitation de 24 ouvrages d'art stratégiques et travaux de Confortement d'ouvrage d'art sur RN et CW dont des talus de 28 ouvrages d'art à travers la capitale
Les entreprises ayant pour activité principale travaux publics, de catégorie sept (07) et plus spécialisé ouvrages d'arts, et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRALes offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 10H00, le 21ème jour
À compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours plus le délai des préparations des offres., et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

OFFRE CANDIDATURE(SELON L'ARTICLE 8.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

* une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il si agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s' agit d'une société
* est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payes et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
* est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;
* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
* détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie.
* une déclaration de probité.
* les statuts pour les sociétés.
* les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
* tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas Echéant, des sous-traitants :
* A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas Echéant.
* B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
* C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 8.2 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES) :

* Cahier des charges « offre technique ».
* certificat de qualification et de classification
* Les références fournies par les maîtres de l'ouvrage pour les travaux similaires
* La disponibilité du matériel et équipement des travaux et de contrôle pour l'exécution du projet
* le planning et le phasage des travaux
* La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé

* Les bilans des trois (03) dernières années
* Tous les documents concernant l'évaluation technique.

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 8.3 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

* Cahier des charges « offre financier ».

* La lettre de soumission
* Le bordereau des prix unitaires (BPU)
* Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

L'OUVERTURE DES PLIS :

* L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à DIX HEURE TRENTE (10H30) en séance publique à la D.T.P de Biskra.
* si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
* Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

Le Jeune Indépendant du 08/05/2017 / ANEP N° 512 139

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 410002000016085010 32.

CORRECTIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2017.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale des Eucalyptus informe l'ensemble des soumissionnaires qu'une erreur est commise sur l'avis en langue arabe et français d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/2017 paru dans le BOMOP et les journaux nationaux : الخبر en date du 27/04/2017et le Jeune Indépendant en date du 27/4/17 relatif au opération intitulée :

- TRAVAUX REALISATION SALLE DE SPORT BEYLOT (02).

- Contenu extérieur de l'enveloppe qui concerne l'objet de l'appel relative aux opérations intitulées :
- 1- TRAVAUX REALISATION SALLE DE SPORT EL DJEMHOURIA.
- 2- TRAVAUX REALISATION SALLE DE SPORT BEYLOT (02).
- Et l'avis d'appel d'offre de l'année 2016 est erroné.

La correction apportée est la suivante :

- L'objet de l'appel d'offre concerne : travaux de réalisation salle de sport beylot 02, et l'avis d'appel d'offre N° 08/2017.

LE RESTE DE L'AVIS SANS CHANGEMENT.

Le Jeune Indépendant du 08/05/2017 / ANEP N° 512 154



YÉMEN

Prochaine offensive de l'armée en territoire de saoudien

Selon l'agence de presse Fars News, l'armée et les forces populaires d'Ansarullah ont averti que la lutte des forces de la Résistance contre les agresseurs entrait dans une nouvelle phase et qu'ils s'étaient préparés à une nouvelle opération, baptisée « Baas al-Shadeed » (Courage extrême), au sein même du territoire saoudien.



« Les forces de l'armée et d'Ansarullah ont freiné l'avancée des agresseurs saoudiens et de leurs mercenaires sur le front de Midi dans la province de Hajjah ; des dizaines de Soudanais ont été tués et des centaines d'autres blessés lors de ces opérations », a déclaré au site d'information Yemen-24 le porte-parole adjoint de l'armée yéménite, le colonel Aziz Rached. Ce cadre yéménite a prévu que les forces yéménites feraient preuve, au cours de cette nouvelle opération, d'un courage et d'une résistance immenses, qu'on pourrait même comparer à la résistance dont a témoigné la ville russe de Stalingrad [actuellement nommée Volgograd, NDLR] durant la Seconde Guerre mondiale. « Midi deviendra le cimetière des agresseurs et de leurs mercenaires ; l'armée et les Comités populaires yéménites guettent ceux qui se font l'illusion d'avancer dans ce désert », a-t-il souligné, en allusion à la nouvelle opération militaire qui, selon lui, sera cinglante. Déjà sur le terrain, des dizaines de militaires de la coalition menée par l'Arabie saoudite meurent chaque mois sous les tirs des snipers yéménites dans les trois provinces saoudiennes limitrophes avec le Yémen. Les tireurs d'élite yéménites prennent aussi régulièrement pour cible les équipements militaires des forces saoudiennes. Pour finir, le porte-parole adjoint de l'armée yéménite, le colonel Aziz Rached, a fait allusion aux agissements de l'Arabie saoudite et des États-Unis sur les côtes ouest du Yémen, pour dire : « Tout aventurisme de l'Arabie saoudite et des États-Unis leur coûtera très cher. Les forces de l'armée et des forces populaires les observent et l'unité balistique yéménite est prête à réagir ». Entre-temps, dans le sud du pays de très violents affrontements se poursuivent à Aden entre les mercenaires liés à Riyad et ceux pro-Abou Dhabi. Le siège du Congrès yéménite pour la réforme (Islah), parti se revendiquant des Frères musulmans et qui est désormais un allié de Riyad, a été incendié par les mercenaires des Émirats arabes unis. Les tensions à Aden, « siège du gouvernement » fantoche du président démissionnaire Mansour Hadi, ont éclaté il y a quatre semaines, quand ce dernier a décidé de limoger le gouverneur pro-émirati du port du Sud yéménite. Le siège du parti, situé dans la localité de Kritar, a fait l'objet d'un assaut nocturne, les gardiens ayant également été enlevés par les assaillants.

R. I.

ATTAQUES CHIMIQUES EN SYRIE

Al Jazeera derrière le truquage des images

LE CENTRE russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie a révélé qu'il existe de nouveaux témoignages sur le tournage d'une vidéo truquée des conséquences de pilonnages avec utilisation de « gaz toxique », dans la province d'Idlib, fournis par des habitants locaux et l'opposition. Des cadreurs travaillant pour Al Jazeera y ont pris part comme conseillers. « D'après l'information reçue par de nombreuses sources, soit des habitants locaux et des groupes de l'opposition, dans les localités de Saraqib et Jisr al-Choghour, des « brigades vidéo » ont réalisé un tournage d'une vidéo truquée des conséquences présumées de pilonnages et de frappes de l'aviation, y compris avec utilisation de « gaz toxique », pour la semaine prochaine », lit-on dans le communiqué du Centre russe. Et d'ajouter que parmi les conseillers travaillant pour ces « brigades vidéo », des habitants locaux ont pu reconnaître des cadreurs qui couvrent les actualités dans la région pour la chaîne Al Jazeera. Jeudi 4 mai, des sources militaires et diplomatiques ont fait savoir à des journalistes russes que des travailleurs indépendants de la chaîne qatarie Al Jazeera avaient réalisé un tournage d'une vidéo truquée dans les localités de Saraqib, Ariha et Jisr al-Choghour, dans la province d'Idlib. Al Jazeera a démenti ce fait. Ce n'est pas la première fois qu'une information pareille remonte à la surface. Ainsi, le 2 mai, la chaîne libanaise Al Mayadeen a annoncé, citant des sources locales et des témoins, qu'une équipe de Casques blancs était arrivée à Idlib pour un tournage. Selon la chaîne, des habitants de Saraqib ont été contraints d'y participer. Une équipe d'une chaîne satellite arabe a participé à cet événement, qui avait pour but, de toute évidence, de préparer un tournage truqué d'une attaque chimique ressemblant à celle de Khan Cheikhoun. Les Casques blancs est une organisation, qui, selon elle-même, a été conçue afin de protéger les civils syriens. Ces dernières années, des vidéos où des hommes avec des casques blancs sauvent des enfants des décombres font de plus en plus souvent leur apparition sur le Web.

GRÈVE DES 1500 PALESTINIENS

Grégoire III solidaire en grève de la fin

EN SOUTIEN à la cause des détenus palestiniens l'ex-patriarche grec-catholique d'Antioche, Grégoire III Laham, 83 ans, a entamé, samedi 6 mai, une grève de la faim. « La cause palestinienne a été malheureusement oubliée des Arabes », a-t-il regretté. Grégoire III Laham a affirmé à l'adresse des détenus palestiniens : « Nous compatissons avec votre douleur, nous vous soutenons. Nous espérons que durant votre grève de la faim, vos revendications seront entendues ».
« La cause palestinienne a été malheureusement oubliée des Arabes. Des millions d'entre eux devraient se trouver aux frontières pour vaincre l'ennemi. Les Palestiniens, dans leur division, sont victimes de celle des Arabes », a déclaré Grégoire III Laham selon Press TV. Plus de 1500 détenus palestiniens dans les geôles de l'occupation israélienne restent déterminés à poursuivre pour le 21ème jour consécutif leur grève de la faim. Les détenus réclament l'amélioration des conditions de leur détention dont entre autres : le droit à une prise en charge médicale, le droit de visite, l'annulation de la politique de détention administrative, le droit d'accès à l'information et à l'éducation supérieure. Il convient de noter que dès le premier jour de cette grève, les autorités pénitentiaires de l'occupation ont isolé les grévistes du monde extérieur. Ils sont interdits d'avoir accès aux réseaux de télécommunications et à la visite des avocats. Ces derniers n'ont pu rendre visite qu'à dix détenus des 1500 en grève de la faim, précise le site palestinien Paltoday.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

3èmes JOURNÉES THÉÂTRALES MUSTAPHA-KATEB

Nuits des planches à l'ISMAS

Ouverte ce samedi 06 mai à Bordj El Kiffan-Alger, la troisième édition des Journées théâtrales de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel est dédiée à Mustapha Kateb, le fondateur de cette école.



Baptisées au nom de l'acteur et homme de théâtre Mustapha Kateb, fondateur en 1965 de l'Institut national d'art dramatique et chorégraphique (INADC) de Bordj El Kiffan – devenu en 1970 Institut national des arts dramatiques (Inad), puis en 2004 Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel-ISMAS –, ces Journées sont lancées sous le slogan Le Théâtre et les nuits des planches. Cinq jours durant, la scène du Petit théâtre de l'Institut sera animée par une série de créations d'étudiants de cette institution et d'artistes en différentes disciplines. L'ouverture de cette manifestation sera marquée par la présentation d'un portrait sur le parcours exceptionnel de Mustapha Kateb (né le 8 juillet 1920 à Souk Ahras, décédé le 28 octobre 1989 à Marseille). Puis, dans son documentaire Histoire, Sirine Sahraoui, une ancienne étudiante de l'institut dans la section audiovisuelle, présentera l'historique de l'Ismas depuis ses premières promotions.

Cette projection sera suivie par la déclamation de textes poétiques par El Hadi Boukerche, enseignant à l'Ismas qui a également mis en scène le spectacle Achlae li riwaya (Bribes pour une histoire), une dramaturgie présentée par une dizaine d'étudiants de l'institut sur une adaptation du roman Dhakiratou el djassed (Mémoire de la chair) de Ahlam Mosteghanemi. Cette première journée sera conclue par la création Ki ch'ghol hafla (Comme un spectacle), conçue par Idris Benchernine sur une adaptation de la pièce El mazbala el fadila (La décharge publique idéale) de Abbas El Haïek. Rendue par un groupe d'étudiants, cette représentation sera suivie d'un débat animé par des enseignants, des étudiants et des comédiens professionnels, anciens de l'Ismas. La programmation comprend aussi nombre de pièces de théâtre algériennes, des adaptations de textes de dramaturges universels tels que Samuel Beckett et Oscar Wild qui seront suivies de débats. Les intéressés participeront aussi à des master-class et à des conférences sur la pratique du 4e art. D'après la directrice de l'Ismas, Fouzia Akkak, des documentaires sur « les différents parcours de célébrités formées à l'Ismas » seront préparés pour « établir une archive et préserver la mémoire de l'institut », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Aussi, cette troisième édition sera-t-elle ponctuée par la signature d'une convention avec le Théâtre national algérien, ce qui sera selon la directrice « l'opportunité aux étudiants de promouvoir leurs créations et d'établir des passerelles quant à leur avenir professionnel ».

R. C

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOULOUD MAMMERI

L'œuvre revisitée à l'aune du 7e art

UN COLLOQUE sur l'œuvre de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri, à travers ses romans adaptés au cinéma, se tiendra les samedi 13 et dimanche 14 mai au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran.

Placé sous le thème L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7e art, un panel d'universitaires et de professionnels du cinéma national prendront part à cette manifestation. Ce colloque s'inscrit dans le cadre du centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri, organisée par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA).

Cette rencontre, organisée par le HCA avec la collaboration de la wilaya d'Oran et l'association Numidia d'Oran, vise à disséquer les rapports entre la littérature et le cinéma, une longue suite de querelles et de malentendus : la littérature exigeant du cinéma une scrupuleuse fidélité alors que le cinéma se réclame libre d'adapter les œuvres à son propre langage. Mouloud Mammeri, dont le roman l'Opium et le bâton est adapté à l'écran par Ahmed Rachedi, a affirmé qu'il n'attendait pas une translation fidèle, les choses ne pouvant se dire que différemment au cinéma, estimant toutefois que Rachedi a suivi très fidèlement le roman. En Algérie, des œuvres textuelles adaptées à l'écran sont rares, constatent les organisateurs qui estiment qu'il est peut-être temps de faire table rase des clichés tenaces sur les rapports entre littérature et cinéma et d'abolir la frontière entre les arts. Pour le HCA, ce colloque est une tentative pour défaire les approches trop spécialisées de la littérature ou du cinéma, en favorisant les rencontres et les métissages, en hommage à Mouloud Mammeri, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Plusieurs thématiques sont retenues pour ce colloque, entre autres Entre littérature et cinéma, quels rapports ? Quelles interactions ? Quelles affinités électives ?, L'adaptation cinématographique : fidélité ou trahison ? Ressemblance ou différence ?, Quand peut-on parler d'adaptation réussie ?, L'expérience algérienne dans le domaine de l'adaptation.

R. C.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 AU MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE

L'AUTEUR AMAR BELKHODJA a animé une conférence Massacres du 8 mai 1945: un crime contre l'humanité, ce samedi 06 mai à Alger, dans le cadre des activités du Musée central de l'armée. Au cours de son intervention, il a abordé les crimes commis par l'occupant français contre le peuple algérien depuis 1830. Dans ce contexte, le Commandant Mokhtar Akriche, chef du service animation culturelle et audio-visuel au Musée central de l'armée a affirmé que la conférence a permis aux élèves et jeunes des associations d'avoir une idée sur « les crimes ignobles commis par l'occupant français contre des Algériens sortis pour des manifestations pacifiques à Sétif, Guelma et Kherrata, en vue de célébrer, à l'instar de tous les peuples du monde, la victoire sur le nazisme », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Ce jour là, le 8 mai 1945, les forces d'occupation françaises ont réprimé violemment ces manifestations en utilisant l'artillerie lourde, tuant plus de 45.000 parmi les manifestants. Cette commémoration se poursuivra jusqu'au jour d'aujourd'hui, lundi 8 mai, selon le Commandant Akriche. Elle verra également la projection d'un documentaire sur les massacres du 8 mai 1945, une exposition-photos sur la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale, les crimes contre l'humanité commis par la France, le 8 mai 1945.

SORTIR

OPERA
L'Orchestre de l'Opéra d'Alger en concert l'Opéra des Opéras. Aujourd'hui, lundi 08 mai. 19h. Opéra Boualem-Bessaih, Alger. Avec le chef d'orchestre Amine Kouider, les chanteurs solistes Ibtissem Amran, Anissa Hadjersi, Hadj Aissa Amara et Adel Brahim. Accès: 500 DA.

THEATRE
4e Festival national universitaire du théâtre féminin jusqu'au mercredi 10 mai. Université Abderrahmane-Mira, Targa Ouzemmour, Béjaïa. Hommage à Nabila Djahnine, assassinée le 15 février 1995 à Tizi-Ouzou.
Pièces théâtrales ; monologue de Hakim Dekar ; poésie ; le film Lettre à ma sœur de Habiba Djahnine… Et la participation de Tounes Ait Ali, Linda Selam, Krimo Biriber, Youcef Chairi, Moustafa Laribi.

EUROPE
Inauguration du 18e Festival européen en Algérie. Mercredi 10 mai. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Lemma Bacharia d'Algérie, sous la direction de Souad Asla et Hasna El Becharia, et la bassiste Thèrese Henry de France en concert. Une rencontre pour un échange entre la musique populaire du Sud, le jazz et le folk.

ANDALOU
Lila Borsali en concert Errances, caritatif pour la lutte contre la cataracte. 19h. Vendredi 12 mai. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Une errance qui nous mènera ensemble vers plusieurs villes d'Algérie et du monde. Un nouveau voyage sans passeport, sans visa et sans frontières...

ALBUM
Sortie officielle du nouvel album Zayrine (neuf titres), édition Ostowana, de l'auteur et compositeur Ben Nacer. Vente dédicacée au Flawless de Riadh El Feth, Alger. 13h-18h. Samedi 13 mai.

PHOTO
Exposition photographique El Jazaïr Ombres et Lumières de Chafia Loudjici et Allmuth Bourenane. Du samedi 20 mai au lundi 19 juin. Vernissage à 15h. Hôtel Sofitel, Alger.

IMAGE
Exposition de photographies Entre ciel et mer de Noël Fantoni jusqu'au jeudi 27 juillet. Institut français d'Alger. Vernissage en présence de l'artiste-photographe, lundi 15 mai à 18h. Journaliste à Radio Corse Frequenza Mora (Radio France) puis à Radio Monte Carlo (journal du matin), Noël Fantoni crée à Nice la Galerie Lézarts et se consacre depuis quelques années à sa passion de toujours, la photographie.

PATRIMOINE
Exposition La Culture assaillie jusqu'au lundi 22 mai. Musée public national du Bardo, Alger. Une collection de vingt photos répertoriées par la Commission nationale de l'UNESCO aux Pays-Bas, par le biais de photographes internationaux, illustrant l'état des lieux de plusieurs sites, monuments et manuscrits de valeur universelle et qui se trouvent en péril dans des zones de conflits. Des images qui illustrent l'état de ce patrimoine dont la valeur culturelle universelle est inestimable. Il s'agit de le protéger, le préserver ou même le restaurer.

PEINTURE
- Exposition Nombreuses facettes de l'artiste peintre Djahida Houadef, jusqu'au lundi 22 mai. Institut Cervantes d'Alger.
- Exposition Influencia de l'artiste peintre Ghyzlen Zerrouki Bouabdallah jusqu'au samedi 27 mai. Espace Espagne de l'Institut Cervantes d'Alger.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

QUELLE EST L'ORIGINE RÉELLE VOS DOULEURS ? COMPRENDRE LE LIEN ENTRE LA COLONNE VERTÉBRALE ET VOS AUTRES ORGANES.

VOUS AVEZ surement remarqué que vos problèmes de dos influent directement sur les autres parties du corps y causant douleurs et dysfonctionnements.
Dans ces cas là, on traite en général le mal sans soigner la cause, et donc sans obtenir de véritable guérison. Il faut donc s'intéresser de près à la colonne vertébrale.
En apprenant les connections entre la colonne vertébrale et les différents organes du corps, on peut déterminer le problème réel juste en précisant le point douloureux sur la colonne, et le soigner à l'origine.
Selon les experts, les douleurs dans la partie thoracique de la colonne vertébrale peuvent indiquer un problème gastrique ; intestinal ou cardiaques
Les problèmes dans la partie lombaire de la colonne ne touchent pas uniquement le bas du dos, mais peuvent se révéler aussi par des douleurs de la cuisse, de la hanche et peuvent même nuire à la marche en modifiant la sensibilité au niveau des jambes.
D'autres problèmes de santé, tels que les bourdonnements d'oreilles, les difficultés à avaler la nourriture, et des troubles de la vision peuvent provenir d'une atteinte de la paroi d'un disque intervertébral.
En conclusion, entretenir sa colonne vertébrale et la renforcer, permet de prévenir et d'éviter beaucoup de problèmes avec les autres organes du corps.
Il faut savoir que physiologiquement, notre système sensoriel décode les informations qui permettent de détecter les dangers présents ou potentiels. Il s'agit de la douleur sensation physique ou perception corporelle.
Ce système de décodage permet au corps d'analyser les caractéristiques de la douleur (élancement, brûlure, lourdeur, décharge électrique…), mais aussi sa topographie, son intensité, son type et sa durée. C'est le désagrément qui rend la douleur pénible et nous pousse à l'éviter.
Cette pénibilité détermine le seuil de la douleur. Ce seuil est très variable d'un individu à l'autre et aussi dans le temps pour un même individu. Lorsque l'on se brûle la main par exemple, le retrait automatique est immédiat et protecteur. Il n'est pas conscient ; c'est un système de protection.
L'information devient consciente une fois parvenue au cerveau. La neurophysiologie a permis de démontrer que les influx nerveux électriques et les mécanismes de contrôle de la douleur sont effectués en grande partie par le cerveau. L'intégration de la douleur au niveau du cerveau va entraîner des réactions physiologiques et comportementales.
Il ya lieu de souligner que la douleur a plusieurs composantes ; physique, sensorielle, mais aussi cognitive (les pensées, les croyances, les interprétations de la douleur…), comportementale (ce que l'on fait ou ne fait pas pour lutter contre la douleur…) et émotionnelle (colère, tristesse, non-acceptation…). Le cerveau va mémoriser toutes les expériences de douleurs ainsi que leurs circonstances d'apparition. Ces expériences douloureuses mémorisées vont permettre à l'organisme de se protéger MIEUX VIVRE AVEC UNE DOULEUR

Des professionnels appellent à la création d'un répertoire électronique national des psychotropes à Batna

Des professionnels de la santé et des pharmaciens ont appelé samedi à Batna à la création d'un ''répertoire électronique national des médicaments de type psychotropes''.



Le répertoire devra contenir ''toutes les données relatives à l'ordonnance et aux médicaments prescrits pour chaque malade pour faciliter l'opération de suivi à travers tout le territoire national et éviter les dépassements et les manipulations pouvant survenir'', ont souligné les participants à une journée d'étude sur la sécurisation du circuit des psychotropes, organisée à l'initiative du bureau de wilaya du syndicat national algériens des pharmaciens d'officines (SNAPO) au centre de distraction scientifique de Kechida. La nécessité d'élargir le cercle de contrôle, jusque-là concentré sur les pharmaciens, pour toucher également ''les importateurs, les distributeurs et les producteurs de ces médicaments'' a été souligné' au cours de cette rencontre régionale à laquelle ont pris part plus de 300 pharmaciens, venus de plusieurs wilayas de l'Est du pays. L'utilisation et la gestion des psychotropes sont organisées et réglementées en Algérie par le biais de plusieurs lois dont celle du 04/18 relative à la prévention et à la répression, et le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué le président du SNAPO, M. Messaoud Belaâmiri à l'APS. Cependant, a ajouté le même responsable, ''il existe un consensus collectif pour compléter plusieurs lois par des textes réglementaires précis pour colmater les vides existants et permettre aux professionnels d'exercer dans un cadre meilleure assurant sécurité et mettant fin à l'utilisation illégale des psychotropes''. Cette rencontre régionale a pour objectif de débattre les moyens à mettre en £uvre pour sécuriser le circuit des psychotropes et sensibiliser les pharmaciens considérés comme ''le maillon fort'' du programme national de la lutte contre la commercialisation illégale de cette substance'', a souligné, de sa part, le vice président du bureau de wilaya du SNAPO, M. Karim Merghami. La création d'une liste locale des médicaments similaires aux psychotropes, la nécessité d'établir un registre des ordonnances relatives aux médicaments de type psychotropes avec l'établissement de 3 copies (la première pour le médecin, la seconde pour le malade et la troisième pour le pharmacien) figurent parmi les principales recommandations suggérées, à l'issue de cette rencontre scientifique, a-t-on noté. Deux communications sur la sécurisation des ordonnances médicales relatives aux psychotropes, présentée par le Pr Mohamed Tayeb Benathmane, du centre hospitalo universitaire Mustapha Bacha (Alger) et membre de l'association algérienne de la psychologie, et une autre intitulée '' Du traitement à l'addiction'' du Pr Habib Belmahi, du CHU de Constantine et également enseignant à la faculté de médecine et de pharmacie de cette même wilaya ont marquées cette rencontre régionale.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-17e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale le 11, 12 et 13 mai au CIC
La ligue algérienne anti rhumatismale organise son 17ème Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, les 11, 12 et 13 mai 2017 au Centre International des Conférences à Alger
Lombalgies, Thérapeutiques en rhumatologie, Maladie de Behçet, Ostéopathies, Arthropathies microcristallines, Arthrose, Ostéoporose, Ostéomalacie, Infections ostéoarticulaires, Douleur neuropathique, Médecine physique, Rhumatologie pédiatrique, maladies rares et les maladies génotypiques sont autant de thèmes qui seront débattus lors de cet événement scientifique
-5e Congrès sur la fertilité les 12 et 13 mai à Oran
La congélation des gamètes (ovules et spermatozoïdes) pour permettre aux cancéreux qui subissaient des chimiothérapies d'avoir des enfants sera au centre du 5e Congrès de la Société algérienne de fertilité et de contraception (SAFEC) les 12 et 13 mai à l'EHU «1er novembre» d'Oran.
Organisé sous le thème «Préserver la santé génésique», cette rencontre mettra en avant le thème de la cryoconservation sociétale, désormais possible en Algérie avec la mise en place d'une banque de gamètes au niveau du service de gynécologie-obstétrique de l'EHUO, indique le Pr Belkacem Chafi.
40 intervenants des différentes régions du pays et de l'étranger (France) participeront à ce congrès qui abordera également des thèmes traitant, entres autres, de la prise en charge de l'infertilité de la femme et de l'homme, les cancers gynécologiques et mammaires, la grossesse à haut risque, l'endométriose, l'échographie en gynécologie et obstétrique, la colposcopie et l'endoscopie en gynécologie.
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran
-5è Congrès National et 3è congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille du 19 au 20/05/2017
-22è Congrès National du GAMETS du 17 au 18/05/2017
-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique « SACU », la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie « SALUDPP » et l'Association des Urologues de Constantine « ASUR » du 27 au 29/04/2017
-7è Congrès de la Société Algérienne de Chirurgie et Médecine Esthétique du 27 au 28 avril 2017
-7è Congrès National et 3è Congrès Francophone de Médecine Vasculaire du 21 au 22 avril 2017
-La 20è édition du Salon International du Mobilier hospitalier et de l'Equipement Médical (SIMEM) du 12 au 15 avril 2017

De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage nocturne et de l'Ascension du Prophète

Le dialogue de sourds qui s'en suivit, le refus obstiné dicté par l'orgueil du Rabbinat et du Clergé, mirent fin à tout espoir d'unicité. Dieu, Gloire à Lui Seul, mit alors le Prophète en garde contre toute éventualité de se laisser séduire par les inclinations passionnelles des opposants monothéistes, tel que le consignent les Versets 145 et 146 de la Sourate susvisée : « Certes, même si Tu apportais toutes les épreuves à ceux auxquels le Livre a été révélé, ils ne suivraient guère Ta direction (Qibla).

Et Tu ne pourras point suivre la leur ; et entre eux, les uns ne peuvent suivre la Qibla des autres. Et si Tu te laissais entraîné par leurs passions, après que Tu ais été comblé de Science, Tu serais alors du nombre des injustes. Ceux à qui nous révélâmes le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or certains parmi eux, cachant la vérité, quand bien même, ils Le connaissent parfaitement. ».

Ces Versets confirment la véracité de la Mission du Messager de Dieu, Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et l'informent que les gens du Livre se furent bien imprégnés de cette Vérité, que plusieurs d'entre eux cachent malheureusement par amour de nuire et blasphémer ou alors par tromperie, ou jalousie gratuite.

L'on rapporte à cet effet de sources authentiques que 'Umar Ibn Khettab (gendre du Prophète et futur calife après le décès du Messager de Dieu) demanda un jour à un grand savant juif Abdullah Ibn Salam, (convertis alors à l'Islam, devint compagnon du Prophète), : « Connais-tu Mohammed comme tu connais ton propre enfant ? » « Certes, oui, et mieux encore, lui répondit-il ; les portraits moral et physique du Prophète et de Ses compagnons furent clairement décrits et élogieusement peints dans nos Livres révélés à Moïse et Jésus, bien avant Sa venue. Quant à mon enfant, je ne peux en être aussi certain, car j'ignore comment sa mère l'a-t-elle conçu. »

Par conséquent il fallait à présent se déclarer ouvertement et sans ombrages en faveur ou contre l'Islam, comme le stipule le Verset 143 susvisé. Il était donc clair que les Juifs et les Chrétiens s'obstineraient à respecter leurs croyances d'ailleurs dénaturées, quelles que soient les preuves que le Prophète pouvait leur fournir.

La nouvelle orientation de la Qibla, marqua ainsi et d'une manière décisive la rupture de l'Islam avec le Judaïsme et le Christianisme, tels qu'ils étaient pratiqués.

La nouvelle Religion de paix, d'égalité et de justice s'envola désormais, de ses propres ailes, indépendamment des deux autres religions monothéistes, tout en restant, bien entendu, fidèle à l'identique et vrai Message de Moïse et de Jésus, Salut Divin Sur Eux.

Le Saint Coran insiste à cet égard et prévient toute la Communauté musulmane, contre toute déviation éventuelle :

« Ne les craignez guère, craignez –Moi afin que je parachève mon bienfait en votre faveur et que vous soyez bien guidés ».

L'Islam se posa ainsi en héritier de la doctrine d'Abraham, constructeur de la Ka'ba, Salut Divin Sur Lui, et sera dès lors la Religion d'une Communauté intermédiaire, médiane, qui prêchera la modération dans les jugements et les comportements des hommes, la coexistence pacifique entre les peuples et aboutira avec la contribution de tous, à édifier l'homme nouveau, vivant en parfaite harmonie avec soi-même, ses semblables, son milieu environnant et n'adorant qu'une Seule divinité : Allah, Maître des Mondes, et Gloire à Lui Seul, à l'abri de tout fanatisme de droite ou de gauche, sous quelque appellation qu'il soit.

Aussi est-il opportun de nous poser les uns aux autres et même chacun à soi-même, là où il se trouve, dans sa propre intimité, les questions de savoir à quelle « Qibla », sommes-nous orientés ? Comment pourrions-nous échapper à l'emprise de ce monstre du XXIème siècle qu'est la Mondialisation ?



Oui, avec ses petits dinosaures implantés ça et là de par le Monde, à l'image des groupements Tatares, comme dirait l'un de nos sages avertis, qui envahirent au XIIème siècle tout l'Occident et le Moyen Orient, mais à la différence que ces armées sauvages et inhumaines, devinrent plus tard, en se convertissant à l'Islam, non seulement des vrais chevaliers de la foi, de l'amour et du devoir, mais aussi les véritables prosélytes et prédicateurs de cette religion de paix et de justice, notamment à travers les contrées de l'Europe centrale et de l'Asie en général. Tandis que ce prophète de malheur, il ne saurait, par son essence dévastatrice et ses fins dernières, se détourner de sa sauvagerie, ni permettre aux hommes, à cause des fossés qu'il ne cesse de creuser de jour en jour entre les riches et les pauvres, de vivre ensemble dans la paix, encore moins de rechercher en commun le vrai, le beau et le juste.

En effet, depuis l'ère industrielle, qui a pris son essor décisif au XIXème siècle, la mondialisation s'est développée comme un processus multidimensionnel. Celle-ci commence avec l'avènement de la technique qui, en se déchaînant, a multiplié les possibilités de liaisons entre les êtres humains, avec le monde, dans le monde ; mais, elle s'est accompagnée, d'un côté, de l'exacerbation des rapports des forces et de domination, et de l'autre, de l'exploitation à grande échelle des ressources de la planète.

Il s'agit par conséquent, de savoir d'une part comment le phénomène indépassable de la technique modifie nos conditions d'existence et notre rapport au monde et, d'autre part, comment pourrons- nous assumer cette incontournable métamorphose d'une manière libre responsable et cohérente, face à une mondialisation qui produit un non- monde dépourvu de toutes valeurs humaines et morales, un monde enseveli sous le linceul du modernisme à sens unique, un non- monde accablé de dureté, en d'autres termes , une situation alarmante de « marche ou crève ».

Apparemment, qui pourrait s'opposer à la mondialisation des pratiques démocratiques, d'instruments de progrès tels que la recherche scientifique et la production des richesses et leur répartition en partage égal ? Mais les bouleversements qu'elle engendre sur les plans politique, économique et culturel, posent de graves problèmes d'adaptation et d'assimilation pour l'humanité en général et pour le monde musulman en particulier.

Avec plus de précisions, nous pouvons dire que la mondialisation transforme les conditions de l'évolution des sociétés, son rythme, sa dimension , son niveau…Avec elle, on passe d'un rythme lent à la vitesse, de la dimension humaine au gigantisme, du niveau particulier au niveau global. C'est donc sur cette triple base de la vitesse, du gigantisme et du global, symbole de la recherche scientifique, sans bornes ni limites, qu'est fondée la Mondialisation, ce prêtre de malheur qui ne cesse de prêcher le monothéisme du marché ; oui, ce crime devenu religion du siècle. L'on appelle alors développement, une croissance économique sans fin, produisant de plus en plus et de plus en plus vite, n'importe quoi, utile, inutile, nuisible ou même mortel, comme les armements ou la drogue et non pas le développement des possibilités humaines, créatrices de l'homme et de tout homme.

Dans une telle dérive, s'impliquent mutuellement le chômage de ceux qui ne peuvent plus produire parce que les deux tiers du monde ne peuvent plus consommer, même pour leur survie, et l'immigration des plus démunis. Ce n'est que le passage du monde de la faim à celui du chômage et de l'exclusion ; oui, un monde où le riche s'enivre davantage des fruits du profit et du pouvoir, souffrant de la dyspepsie de la richesse et où le pauvre s'engouffre de plus en plus dans la maladie, l'ignorance et la misère. Malheureusement, nul ne vient à son secours, encore moins, pour le libérer de ce joug, et s'il se trouve, ce n'est que pour l'exploiter encore davantage, sans dignité aucune, ni scrupule, et sans aucun sens d'humanisme.

L'erreur d'aiguillage fût commise, il y a cinq siècles, lorsque avec la faim de l'or et l'ivresse de la technique pour la domination de la nature et des hommes, est née une vie sans but, une véritable religion des moyens qui arrive aujourd'hui à son terme : « le Monothéisme du marché », générant une polarisation croissante de la richesse spéculative, sinon maffieuse, d'une minorité gouvernante, et de la misère des multitudes, voire même un chaos sans fin et sans mesure dont les Maîtres se dressant en meilleurs conseillers, nous recommandent de nous adapter sans discussion, et sans comprendre, à ce monde nouveau sans hommes, ou aux hommes sans projets ni finalité humaine, alors qu'une véritable renaissance, ou même une simple survie de l'humanité, exige non pas une adaptation à ce destin cruel de mort, mais une rupture radicale avec lui.

En vérité, l'extermination des populations entières innocentes en Amérique, en Afrique, en Australie, jadis, et aujourd'hui, en Palestine, en Irak, aux Philippines, en Tchétchénie et ailleurs, le commerce des esclaves, la vente des enfants en bas âges, la traite des blanches, ne sont que des manifestations de cette mondialisation, se passant de tout commentaire.

Ce monde désarticulé vivant dans les fins fonds de la souillure mondialiste n'est autre que le produit de la déviation de l'homme moderne se prenant pour le divin, connaissant tout et pouvant tout de la bonne direction que le Seigneur, Gloire à Lui Seul, lui a choisie et a préféré la « Qibla » de l'Impérialisme mondial. En s'adressant au Prophète, Salut Divin Sur Lui, Dieu l'invite avec tous les honneurs à se prémunir contre les dangers d'une quelconque déviation en ces termes : « Tiens-toi debout, en vrai « han if » qui professe la religion primordiale, la religion naturelle, celle que Allah a inscrite au cœur de tout homme. C'est un don universel et immuable que Dieu a fait a Ses créatures. Telle est la vrai religion, mais la plupart des hommes ne savent pas. » (Sourate dite « Les Romains » ou dite « Ar roum » Verset 30).Le problème du Prophète, Salut Divin Sur Lui est donc de montrer comment l'homme peut participer à cet acte de création d'un monde toujours en naissance, acte de Dieu dont le Saint Coran révèle qu'Il ne cesse de créer. Ainsi, nous ne pouvons connaître notre Seigneur, encore moins de s'élever aux sphères de Son Amour qui mérite agrément d'ici-bas et dans l'Au-delà, que par les signes de Son action : qu'il s'agisse du monde visible, de la nature, des évènements de l'histoire des hommes, ou des révélations de Ses Prophètes.

Cheikh Tahar Badaoui

A suivre

VOLLEY-BALL/COUPE D`ALGÉRIE (DAMES) : GS PÉTROLIERS - MB BÉJAIA (3-0)

10e sacre pour les Pétrolières

LA GS PÉTROLIERS a remporté sans difficulté la 50e édition de la Coupe d`Algérie de volley-ball (dames), en battant le MB Béjaia sur le score de 3 sets à 0 en finale disputée samedi à Blida. Les joueuses du GSP qui remportent à cette occasion leur 10e trophée consécutif et s'adjugent ainsi le doublé Coupe-Championnat de la saison 2016-2017, ont dominé nettement leurs adversaires du jour, comme l'indiquent les scores des sets (25-11, 25-16, 25-20).Les camarades de la capitaine Yasmine Oudni ont su gérer intelligemment leur match, en prenant à chaque set, une avance sécurisante, en dépit de la farouche résistance des Bougiotes bien menées par le duo Celia Magnana et Nawel Mansouri qui ont amélioré leur total-points au fil des sets, notamment le 3e set perdu par 20-25. Le ministre de la jeunesse et des sports, El-Hadi Ould-Ali, présent à cette rencontre, a remis le trophée au club vainqueur, ainsi que les médailles aux deux équipes.

DÉCLARATIONS/

Kamel Rabia (GS Pétroliers): «Tout d'abord, je tiens à féliciter mes joueuses qui ont réalisé une belle saison en décrochant encore une fois le doublé. Concernant cette finale, je pense que nous avons très bien entamé le match en dominant tous les compartiments de jeu: réception service et bloc au filet, en s'adjugeant facilement les deux premiers sets. Je suis très satisfait de notre saison puisque nous avons atteint notre objectif en décrochant le doublé».

KAMEL (MB BEJAIA ABDELHAMID):
«Un match de volley se gagne en maîtrisant le service et la réception. Mon équipe a failli dans ces deux secteurs de jeu, ce qui a facilité la tache au GSP que je félicite pour sa consécration. Nous avons une jeune équipe prometteuse entourée de quelques joueuses d'expérience. Nous pourrons faire mieux la saison prochaine».

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (¼ DE FINALE MESSIEURS) :

La logique respectée

EN EFFET les trois spécialistes encore en course pour le sacre final dans ce challenge populaire et passionnant, à savoir le GS Pétroliers , le CRB Dar EL Beida et le NB Staoueli étaient bien au rendez vous pour faire valoir leur suprématie et composter leur billet en vue d'une place dans le carré d'as. Ainsi, l'aventure est terminée pour le PS El-Eulma qui s'est incliné logiquement devant plus fort, le CRBD Beida en l'occurrence. Les Beidaouis plusieurs fois finalistes malheureux et invaincus jusque là cette saison en championnat n'ont pas fait dans les détails pour passer ce tour. Le NB Staouéli a pour sa part fait voler en éclats l'AB Skikda dans une rencontre à sens unique. Le GS Pétroliers grand favoris sa propre succession pour le doublé s'est offert une ballade de santé face à une quelconque équipe de l'USM Blida. Le dernier match de ce quart de finale devant opposé l'US Sétif au NAH Dey est renvoyé au 16 Mai prochain. **S.S.**

RÉSULTATS

PS El Eulma - CRB Dar El-Beida	43-65
NB Staouéli - AB Skikda	83-48
USM Blida - GS Pétroliers	49-97

Mardi 16 mai : US Sétif - NA Hussein-Dey.

VOLLEY-BALL / COUPE D`ALGÉRIE (MESSIEURS) :

Le NR Bordj Bou Arreridj conserve le trophée et signe un 4e doublé consécutif

Le NR Bordj Bou Arreridj s'est adjugé pour la 4e année consécutive la coupe d'Algérie de volley-ball (seniors-messieurs) en s'imposant devant l'OMK El Milia par 3 sets à 0 (25-19, 25-20, 25-15), en finale de l`édition 2016-2017 disputée samedi à Blida, décrochant par la même occasion le 8e trophée du club.



Dans une finale à sens unique remportée haut la main, la formation des «Hauts-Plateaux» a confirmé sa suprématie sur le volley-ball algérien, en s'adjugeant un 4e doublé consécutif «Coupe-Championnat» .Après un début de match dominé par les Bordjis, (8-5) au 1er temps-mort technique (TMT), les joueurs d'El Milia ont réussi à recoller au score (9-9), avant de laisser le NRBBA reprendre l'avantage pour gagner le 1er set (25-19).Dans le deuxième set, El Milia a pris le meilleur départ en menant (8-6) au 1er TMT et (16-15) au 2e TMT, mais s'était sans compter sur le retour en force des Bordjis, emmenés par le trio Hassissen- Hachemi-Oumessad, qui se sont repris au bon moment pour s'adjuger le 2e set (25-20). Dominateurs dans tous les compartiments de jeu, notamment au contre et développant un jeu collectif bien huilé, les joueurs de Bordj Bou Arreridj concluent le match en remportant le 3e set (25-15) et soulèvent la Coupe remise par le ministre de la Jeunesse et des Sport, El Hadi Ould Ali, pour la 4e année consécutive. Le capitaine d'équipe du NRBBA, Rafik Hassissen, s'est félicité de ce nouveau trophée qui vient signer la domination de son équipe sur le volley algérien.»Nous avons atteint notre objectif en décrochant un nouveau doublé, je pense que c'est une victoire méritée face à une belle équipe d'El Milia. Je remercie tous mes coéquipiers et les membres du staff technique qui ont réalisé une saison parfaite», a déclaré Hassissen à l'APS.
C'est le 8e trophée obtenus par la formation des «Hauts-Plateaux» après ceux de 2004, 2009, 2011, 2012, 2014, 2015 et 2016.

DÉCLARATIONS :

ABDELBAKI DIF (ENTRAINEUR NR BORDJ BOU ARRERIDJ) :
«C'était une belle finale face à l'équipe d'El Milia, je pense que nous avons bien débuté cette rencontre en remportant le 1er set. Dans le deuxième set, nous sommes passés par un passage à vide qui a failli nous couter le gain du set, mais les joueurs se sont bien repris pour relancer la machine et gagner le match. Nous avons réussi à décrocher un 4e doublé consécutif avec un groupe formidable que je félicite pour tous les efforts fournis durant cette saison.»

MAHMOUD KATI (ENTRAINEUR OMK EL MILIA) :
«Pour notre première finale, nous sommes tombés sur une grande équipe de Bordj Bou Arreridj avec des joueurs d'expérience qui savent gérer ce genre de match. Nous n'avons pas à rougir de notre prestation, mon équipe a même réussi à tenir tête face à cette grande équipe. Je tiens à féliciter tous les joueurs qui ont réalisé une saison inoubliable en accédant pour la première à la finale de la coupe. C'est dommage pour nos supporteurs à qui je donne rendez-vous la saison prochaine pour d'autres succès.»

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE «JUNIORS» :

L'Algérien Maghaoui (-55 kg) en bronze

LE JUDOKA algérien Massiwane Maghaoui (-55 kg) a décroché la médaille de bronze aux Championnats d'Afrique «juniors» actuellement en cours au Caire (Egypte), après sa victoire samedi contre le Sud-africain Mosa Thetsane, dans le match pour la 3e place. La finale de cette catégorie mettra aux prises l'Egyptien Abdallah Esmat et le Tunisien Mohamed Amine Ayari, qui se disputeront donc l'or et l'argent. Il s'agit de la 2e breloque pour l'Algérie dans cette compétition, après la médaille d'or décrochée un peu plus tôt dans la matinée par Rania Benlahouaoui, dans la catégorie des moins de 48 kg (filles). L'Algérie a engagé un total de vingt judokas dans cette compétition (10 garçons et 10 filles), qui feront incessamment leur entrée en lice sur le tatami. Chez les garçons, et outre Maghaoui, l'Algérie est représentée par Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Riadh Denni (-60 kg), Mohamed Guerroudj (-81 kg), Hamanou Haddad (-66 kg), Abderrahmane Laouar (-81 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg), Karim Oudjane (-66 kg), Oussama Ramdhan Temri (-90 kg) et Youcef Mokhtar Zallat (-73 kg).Chez les filles, l'Algérie est représentée par Nesrine Boudjemil (-52 kg), Sabrina Bouteldja (-78 kg), Thala Chikh (+78 kg), Nesrine Hadel (-52 kg), Yousra Ikouirène (-70 kg), Ouahiba Larkèche (-44 kg), Mimouna Miloua (-57 kg), Kenza Naït Ammar (-63 kg), Saïdi Khadidja (-63 kg) et bien sûr, Rania Benlahouaoui (-48 kg).Un total de 94 athlètes (53 garçons et 41 filles), représentant neuf nations participent à cette compétition continentale, à savoir : l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, le Sénégal, les Seychelles et l'Afrique du sud.

HANDISPORT -GOAL-BALL-MONDE-CLASSEMENT

L'Algérie 14e en Messieurs et 21e Chez les Dames (IBSA)

LES SÉLECTIONS nationales algériennes de goal- ball (messieurs et dames) ont occupé, la 14è et la 21è position au classement mondial du mois d'avril, publié, vendredi par l'Association internationale des sports pour mal- voyants (IBSA), et dominé par le Brésil. L'équipe algérienne messieurs, drivée par l'entraineur Ould Yahia Djaafar, à l'arrêt depuis les jeux Paralympiques de Rio (septembre 2016), comptabilise 251.492 points. Elle devance les onze autres sélections africaines figurant au classement de l'IBSA.L'Egypte est à la 30è position (116.775pts), alors que le Maroc et la Tunisie, occupent, respectivement, la 33è place (74.093pts) et le 60è rang (12.990pts). La Côte d'Ivoire (42è), le Mali (47è), le Rwanda (57è), le Ghana (59è), Maurice (61è), le Benin (66è), le Niger (70è) et le Kenya (76è) sont les autre pays africains figurant au classement international.
Au total, 81 pays figurent au classement messieurs du mois d'avril, dominé par le Brésil 1er avec 675.331 points, devant la Lituanie (671.081 pts) et la Turquie (439.970 pts). En dames, la sélection algérienne entrainée par Mohamed Bettahrat est logée à la 21è position, avec un total de 100.186 points, juste devant l'Egypte (23è avec 69.759pts), le Maroc (29è avec 30.371pts) et la Tunisie (38è). Lancée en mars 2016, l'équipe algérienne avait réussi l'exploit de se qualifier aux jeux Paralympiques de Rio (septembre), grâce à son titre africain remporté en Algérie, quelques mois auparavant. Néanmoins, sa participation au rendez-vous brésilien avait était « un dur apprentissage», puisqu'elle n'a gagné aucun match.Le classement mondial des sélections de goal -ball du mois d'avril a bien servi le Brésil qui a pris la première position avec 560.398 points, devançant la Chine (549.420 pts) et la Turquie (518.304pts).Quarante deux (42) pays ont été classés par l'IBSA dont le prochain tableau sera publié fin mai en cours.

COUPE DE LA CAF (POULES)/ MC ALGER :

Le déplacement de Rustenburg sous de mauvais auspices

LE MC ALGER, qui s'apprête à se rendre à Rustenburg (Afrique du Sud) pour y affronter la formation locale de Platinum Stars dimanche prochain dans le cadre de la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) aborde ce rendez-vous sous de mauvais auspices, après que ses joueurs Zoheir Zerdab et Oussama Chita aient rejoint l'infirmerie du club, déjà bien garnie.»Les blessures commencent à devenir un véritable casse-tête pour nous. Déjà, on a été contraint de se passer des services de trois attaquants et un milieu de terrain (Seguer, Bougueche, Nekkache et Cherif El Ouezzani) face au DRB Tadjenanet, ce qui a failli nous coûter cher dans ce match», déplore l'entraîneur du MCA, Kamel Moussa. Les camarades du capitaine d'équipe Abderrahmane Hachoud, deuxièmes en championnat et qualifiés en demi-finales de la Coupe d'Algérie, effectueront deux séances d'entraînement à Alger puis se rendront à Rustenburg trois jours avant la partie, à bord d'un avion spécial. Dans l'autre match du groupe B, le CS Sfax de Tunisie sera opposé au Mbabane Swallows de Swaziland.

FIN DE SAISON POUR L'ATTAQUANT ZAHIR ZERDAB

L'attaquant du MC Alger, Zahir Zerdab «est forfait pour le reste de la saison» après s'être rompu un tendon d'Achille, samedi au stade du 5-juillet, lors de la victoire de son équipe (2-1) face au DRB Tadjenanet, pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis, a annoncé son entraîneur, Kamel Mouassa.»Zerdab souffre d'une rupture au tendon d'Achille, ce qui est sérieux comme blessure. La saison est donc terminée pour lui» a indiqué l'entraîneur mouloudéen en conférence de presse. L'ancien fer de lance de la JSM Béjaïa (35 ans) a contracté cette blessure quelques instants après avoir ouvert le score pour son équipe, au quart d'heure de jeu, et a dû céder sa place sur le champ.»C'est un véritable coup dur, aussi bien pour le joueur que pour l'équipe» a encore regretté Mouassa, considérant avoir perdu «un joueur expérimenté, qui marque des buts décisifs» dans cette dernière ligne droite du parcours.

25e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA sur les traces du leader, ça sent le roussi au bas du tableau

Cette 25e journée s'est avérée toute à l'avantage du MC Alger qui a consolidé son statut de dauphin et a surtout réduit l'écart de points qui le séparait du leader, l'ES Sétif, freiné dans sa cavale en solitaire à Oran par le Mouloudia local, enfin sorti de sa léthargie.



Au bas du tableau, c'est la bouteille à l'encre où pas moins de cinq formations restent dans l'œil du cyclone et exposées au purgatoire pour accompagner le MOB, les deux pieds déjà en enfer. Ainsi, ce round a été fatal pour les Sétifiens qui ont baissé pavillon à Zabana, où les Hamraoua repris en, main par le revenant Cavalli, ne leur ont pas fait de cadeau pour mettre fin à une longue série de résultats négatifs et une incapacité de marquer le moindre point depuis la mi-février. Un seul petit but de Hichem Cherif dans le dernier quart d'heure a suffi au bonheur des camarades de Nateche pour renouer avec la victoire et rassurer leur public malgré le huis clos imposé. Une défaite des Sétifiens qui fait bien sûr les affaires du dauphin, le Mouloudia d'Alger. Ce dernier, sur sa lancée, a accroché une autre victoire à son compteur et a réduit, par-là même, son écart de points pour mettre plus de pression sur le chef de file sétifien, appelé à revoir sa copie en prévision de sa prochaine sortie à domicile contre l'USM Harrach. Le Mouloudia a fait l'essentiel ce samedi en battant dans la douleur le DRB Tadjenant, dont les feux sont passés au rouge au bas du tableau. L'autre bonne opération en haut du classement est celle réalisée par l'USM Bel Abbès, victorieux dans le derby de l'Ouest du RC Relizane. Deux buts de Balegh (22' s.p) et Tabti (74') ont permis au club phare de la Mekerra de rester dans le bon wagon de tête. Bonne opération également pour l'O Médéa qui est venu difficilement à bout du CR Belouizdad, loin d'avoir démérité notamment en seconde mi-temps où il a fait l'essentiel du jeu. Un succès qui permet à l'Olympique de Médéa de remonter provisoirement à la 5e place avec 37 points, au moment où le Chabab reste scotché à la 9e place, avec 33 unités. La bataille pour le maintien au bas du tableau a fait rage et elle le fera encore plus lors des prochaines journées. Le CS Constantine et le CA Batna continuent de faire de la résistance et refusent d'abdiquer pour se maintenir dans la cour des grands. Les Sanafir sont allés, en effet, arracher un précieux nul (0-0) sur le terrain des Canaris qui continuent à jouer avec les nerfs de leurs supporters. Le CAB qui avait un pied et demi en Ligue 2 s'est donné un nouveau sursis en venant à bout de la lanterne rouge, le MO Béjaïa (2-0).

S. S.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT :

MC Alger - DRB Tadjenanet	2-1
JS Kabylie - CS Constantine	0-0
Olympique Médéa - CR Belouizdad	2-1
USM Bel-Abbès - RC Relizane	2-0
MC Oran - ES Sétif	1-0
CA Batna - MO Béjaïa	2-0
NA Hussein-Dey - JS Saoura (hier)	
USM El-Harrach - USM Alger (hier)	

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	47	25
2). MC Alger	44	25
3). USM Bel Abbès	41	25
4). USM Alger	39	24
5). Olympique Médéa	37	25
6). JS Saoura	36	24
—). MC Oran	36	25
8). NA Hussein Dey	35	24
9). CR Belouizdad	33	25
10). USM El-Harrach	31	24
11). JS Kabylie	28	25
12). RC Relizane	26	25
—). DRB Tadjenant	26	25
—). CS Constantine	26	25
15). CA Batna	25	25
16). MO Béjaïa	17	25.

LNF/ DISCIPLINE :

Auteur de «très graves accusations», le président de la JSM Skikda convoqué devant la commission de discipline

LE PRÉSIDENT de la JSM Skikda (Ligue 2 Mobilis de football) Azzouz Tebbou sera convoqué et auditionné par la Commission de discipline pour s'expliquer sur la teneur de ses déclarations à la presse, à travers lesquelles il avait contesté l'accession de l'USM Blida et de l'US Biskra en Ligue 1, a annoncé samedi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.»Suite aux très graves accusations de M. Azzouz Tebbou, président de la JSM Skikda, la FAF a chargé ses commissions de discipline (présidée par Hamid Haddadj, ndlr) et d'éthique (présidée par Mohamed Maouche, ndlr) d'enquêter sur ce dossier. A cet effet, M. Tebbou sera convoqué et auditionné pour s'expliquer sur la teneur de ses déclarations», souligne l'instance fédérale. Tebbou, dans des déclarations reprises par la presse nationale, a émis des réserves sur les larges victoires acquises par les Blidéens et les Biskris en déplacement respectivement face à l'ASO Chlef (4-1) et l'ASM Oran (4-2), dans le cadre de la 28e journée du championnat de Ligue 2.S'agissant de l'affaire US Biskra-USM Annaba, la FAF a indiqué qu'elle s'abstienne d'intervenir pour le moment tant que la justice ne s'est pas prononcée de façon définitive et tant que le club plaignant n'a pas saisi le Tribunal Arbitral du Sport (TAS).Enfin, la FAF «suit avec beaucoup d'attention et d'intérêt tout ce qui se passe sur la scène footballistique et rassure la famille du football national ainsi que l'opinion publique qu'elle interviendra en temps opportun en prenant les décisions qui s'imposent dans le strict cadre réglementaire que lui confèrent les lois en vigueur».

LIGUE 1 MOBILIS: LA 26E JOURNÉE ÉTALÉE SUR QUATRE JOURS (LFP)

LA 26E JOURNÉE du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera en quatre jours, les 12, 13, 15 et 17 mai et sera marquée par deux chocs: ES Sétif-USM El Harrach et CS Constantine-MC Alger, selon le calendrier publié samedi par la Ligue de football professionnel (LFP).La journée débutera vendredi 12 mai par le déroulement de trois matchs: JS Saoura- CA Batna, CR Belouizdad- NA Hussein-dey et MO Bejaia- USM Bel Abbes. La journée se poursuivra samedi 13 mai avec la programmation de trois rencontres dont celle du leader l'ES Sétif qui accueillera l'USM El Harrach. Les deux autres matchs opposeront: le RC Relizane à l'O Médéa, et le DRB Tadjenanet à la JS Kabylie. Le surlendemain lundi 15 mai, l'USM Alger sera opposé au MC Oran avant l'épilogue de la cette journée, mercredi 17 mai, avec la rencontre entre le CS Constantine qui joue pour le maintien et le MC Alger pour le titre.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2017 :

Les Verts veulent réussir leur entrée en lice lundi face à la Turquie

LA SÉLECTION olympique algérienne de football tentera de réussir ses débuts aux 4es Jeux de la Solidarité islamique (JSI) à Bakou (Azerbaïdjan) en affrontant lundi la Turquie, dans le cadre de la 1re journée (Gr.B).Après un long voyage qui a duré plus de huit heures, l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23) est arrivée à Bakou dans la nuit du vendredi à samedi en vue de ce rendez-vous international, qui constitue une étape préparatoire pour les JM-2018 de Tarragone (Espagne) et les JO-2020 de Tokyo (Japon). Dirigée par Ameur Chafik, la sélection olympique avait effectué une série de stages au centre technique national de Sidi Moussa. Un dernier match amical s'est joué mercredi dernier face à l'équipe A', composée de joueurs locaux, conclu par une défaite (4-3).A la veille de leur départ pour Bakou, les Verts ont reçu la visite du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, «qui a tenu à souhaiter bonne chance aux joueurs en les exhortant à représenter de la meilleure des manières le pays sur et en dehors du terrain». Les coéquipiers de Zakaria Naïdji (Paradou AC) enchaineront après la Turquie en donnant la réplique respectivement à la Palestine (11 mai) et Oman (15 mai) pour le compte du 1er tour du Groupe B, à l'issue duquel, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront aux demi-finales. Le groupe A est formé, quant à lui, d' Azerbaïdjan (pays hôte), du Cameroun, de l'Arabie saoudite et du Maroc. Le tournoi de football débutera trois jours avant la cérémonie d'ouverture prévue le 11 mai. Les jeux de la Solidarité islamique prendront fin le 22 mai. L'Algérie prendra part aux JSI dans 15 des 22 disciplines inscrites au programme de la manifestation: athlétisme, natation, plongée, basket-ball, volley-ball, hand-ball, taekwondo, karaté, wushu, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, lutte, tennis, tennis de table, football, water-polo, boxe, tir sportif, haltérophilie et deux disciplines handisport (judo visuels et athlétisme) et le Zurkhaneh (sport local au jeux d'arme, réservé aux hommes seulement).

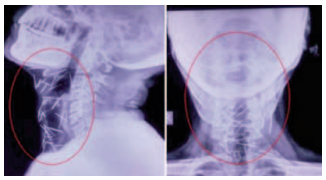
IL N'AURAIT PAS DÛ LAISSER SON FILS DE 10 ANS CONDUIRE SA VOITURE



ET SOUDAIN, C'EST LE DRAME...
Laisser le volant de sa voiture à un enfant est en général une très mauvaise idée. Selon 20 Minutes, un papa s'est montré un peu trop confiant en les capacités de pilote de son fils.

OK POUR LA MARCHE ARRIÈRE
Pour lui faire plaisir, ce père de famille, qui filme depuis le siège du passager, a laissé son enfant de 10 ans prendre le volant de son véhicule. Aucun souci à signaler au début. L'enfant réussit même une jolie marche arrière dans le jardin familial.
Sous les cris de la mère
Mais quelques secondes plus tard, c'est la catastrophe. L'enfant perd totalement le contrôle de la voiture en entreprenant une marche avant. Le véhicule finit sa course dans la baie vitrée de la maison sous les cris de la maman.

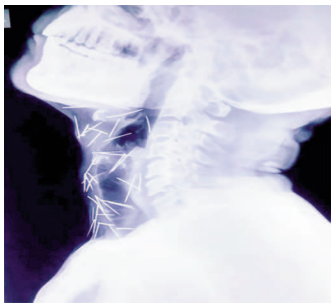
SES VIVES DOULEURS AU PIED CACHAIENT BIEN AUTRE CHOSE



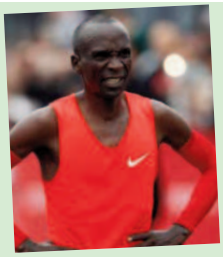
EN PRENANT d'autres radiographies du corps de Badrilal Meena, les médecins ont fait une étrange découverte. Au total, 75 aiguilles (dont 40 dans sa gorge) lui ont été extraites.
Depuis quelques mois, Badrilal Meena se plaignait de vives douleurs à l'orteil. Les médecins ont logiquement choisi de l'opérer à Kota (Rajasthan, Inde). C'est alors qu'ils ont découvert vingt épingles et aiguilles au niveau de la jambe droite de cet homme de 56 ans.

75 aiguilles au total
Mais ce n'est pas tout. En prenant d'autres radiographies de son corps, les médecins ont fait une étrange découverte. Au total, 75 aiguilles (dont 40 dans sa gorge) lui ont été extraites.
Ni le patient ni sa famille ne savent comment ces objets se sont introduits dans son corps. Les médecins restent convaincus qu'ils ont été avalés de façon délibérée.
"Il ne se souvient de rien"
"Nous étions si inquiets quand nous avons vu les images", a déclaré Rajendra, le fils du patient, dans le Mirror." Nous ne savons pas comment les aiguilles ont fini dans son corps. Je lui ai posé la question à maintes reprises mais il ne se souvient de rien."
Badrilal Meena s'en sort plutôt bien puisque ses organes n'ont pas été touchés.





IL ÉCHOUE À BOUCLER UN MARATHON EN 2 HEURES POUR 24 SECONDES



LE KÉNYAN Eliud Kipchoge est resté samedi juste au-dessus de la barrière des deux heures sur la distance du marathon (42,195 km), avec un temps de deux heures et 24 secondes réalisé sur le circuit automobile de Monza en Italie, lors d'une tentative orchestrée par Nike, le grand équipementier sportif américain.
Les conditions de la tentative, avec notamment la présence de plusieurs équipes de lièvres se relayant pour protéger Kipchoge, interdisent l'homologation de ce résultat comme un record du monde, qui reste donc de 2 heures 02 minutes 57 secondes, réalisé en 2014 à Berlin par un autre Kényan, Dennis Kimetto.
Le défi technologique et la grosse opération marketing imaginés par Nike, un projet baptisé "Breaking2" visaient à optimiser un ensemble de conditions et d'éléments (aérodynamique, météo, nutrition...) pour passer sous les deux heures, l'un des seuils mythiques de l'athlétisme. Outre Kipchoge, deux autres marathoniens de très haut niveau ont pris part à la tentative, l'Éthiopien Lelisa Desisa, vice-champion du monde 2013, et l'Érythréen Zernesay Tadese, 3e du 10.000 m des JO-2004 et 2e des Mondiaux-2009 sur la même distance.
Entourés par des équipes de lièvres qui se relayaient à chaque tour du circuit (2,4 km) qui accueille chaque année le Grand Prix de F1 d'Italie, les trois coureurs étaient équipés de chaussures spécialement élaborées pour l'occasion, ainsi que de shorts et de plaques collées sur les mollets dans une optique aérodynamique.
Mais Desisa n'a pas pu tenir le rythme imposé au-delà du cap de la première heure et Tadese a lâché juste après. Sans surprise, la tentative reposait alors sur les épaules de Kipchoge.
Après 30 kilomètres, le champion olympique du marathon à Rio était encore à la seconde près sur la base de deux heures pile sur la distance. Mais il avait cinq secondes de retard au bout de 35 kilomètres et quelques signes de souffrance sont alors apparus sur le visage et dans la foulée jusque-là irréprochable du Kényan.
Dans la dernière ligne droite, ses lièvres l'ont encouragé en criant et en frappant dans leurs mains mais Kipchoge avait pris trop de retard.
Au bout du compte, le temps du record du monde est très nettement battu, mais la barrière des deux heures tient toujours. Pour 24 petites secondes.

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE BIÈRE ÉCOSSAISE QUI EST PLUS FORTE QUE LA VODKA !



La brasserie Brewmeister, dirigée par Lewis Shand et John Mackenzie, a battu en 2013 le record de la plus forte bière du monde, en créant la Snake Venom (venin du serpent) avec 67.5% d'alcool soit dix fois plus forte qu'une bière normale.
C'est leur propre record qu'ils ont battu, puisqu'avant la conception de cette bombe, les propriétaires de cette brasserie ont créé une bière du nom d'Armageddon qui contient 65% d'alcool, cependant les fans ont trouvé cette bière trop légère à leur goût, d'où la création de la Snake Venom.
Cette bière n'est pas un moyen pas cher pour se saouler puisqu'une bouteille de 275ml de cette dernière coûte environ 80 dollars.

DE WEVER RÉVÈLE LE PREMIER SMS QUE LUI A ENVOYÉ DI RUPO: "QUE RÉPONDRE À ÇA?"



LE PRÉSIDENT de la N-VA Bart De Wever a révélé le contenu du premier SMS que lui avait envoyé à l'époque son homologue socialiste, Elio Di Rupo.
C'est un secret de Polichinelle: Elio Di Rupo a toujours eu du mal à s'exprimer dans la langue de Vondel. Mais, contrairement à d'autres, le Montois avait décidé de suivre des cours de néerlandais il y a quelques années afin de s'améliorer. L'apprentissage d'une langue se fait en commettant des erreurs qui peuvent parfois prêter à confusion.
C'est précisément ce qu'il s'est produit lorsque le leader socialiste, alors en pleine (et interminable) formation de son futur gouvernement "Papillon", a envoyé un premier texto au président de la N-VA, grand vainqueur du scrutin de 2010 au nord du pays.
Invité de l'émission "Gert Late Night", sur la chaîne Vier, Bart De Wever a révélé le contenu du message envoyé par l'homme à l'éternel noeud papillon.

Sous-entendu
"Son premier message était "Ik zie U graag". J'imagine qu'il voulait dire "J'aimerais vous voir". Mais qu'est-ce que je dois répondre à cela?", s'est demandé le bourgmestre d'Anvers, non sans taquiner gentiment le socialiste.
Et pour cause, "Ik zie u graag" se dit en néerlandais lorsqu'une personne en aime affectueusement une autre. Vous aurez sans doute compris ce que sous-entend avec humour Bart De Wever.
Bien qu'opposés politiquement, Bart De Wever a maintes fois exprimé son respect pour Elio Di Rupo. Mais son mauvais niveau en néerlandais était source de problèmes. "C'est un homme sympathique. Nous avons travaillé beaucoup de temps ensemble, mais il parle tout le temps en français. Son néerlandais est problématique", a confié le leader nationaliste.

GARER SA PORSCHE SUR LE PARCOURS DU DÉFILÉ DU 1ER MAI N'EST PAS UNE BONNE IDÉE



LE BOLIDE ALLEMAND n'est pas passé inaperçu aux yeux des manifestants.
Entre 30.000 et 80.000 personnes ont défilé dimanche dans les rues parisiennes à l'occasion de la Fête du travail. Organisée par les syndicats, cette manifestation s'est déroulée sur fond de rejet des deux candidats qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle, Marine Le Pen et Emmanuel Macron. Elle fut aussi malheureusement le théâtre d'affrontements entre des radicaux d'extrême gauche et les CRS, dont l'un d'entre eux a été grièvement blessé, brûlé par un cocktail molotov.
Certains manifestants ont quant à eux exprimé leur frustration sur une Porsche malencontreusement laissée par son (riche?) propriétaire sur le parcours du cortège, boulevard Beaumarchais.

Google a développé une app qui permet d'améliorer les photos de nuit

Un chercheur de Google a développé une application mobile pour Android qui permet de prendre des photos nocturnes d'aussi bonne qualité qu'un appareil photo reflex numérique. Une prouesse technique qui vise à démontrer l'importance de l'optimisation logicielle dans le traitement de l'image.



L'application Android développée par un ingénieur de Google permet de régler manuellement le temps d'exposition, la sensibilité ISO et la distance de mise au point.

Elle prend 64 images qui sont enregistrées au format Digital Negative puis assemblées sous Photoshop.Malgré les énormes progrès accomplis par les capteurs photo des smartphones, l'un de leurs défauts communs concerne les performances lorsqu'il s'agit de prendre des clichés de nuit ou sous faible luminosité. Quelques modèles haut de gamme, notamment l'iPhone 7 d'Apple, le LG G6 ou le tout nouveau Galaxy S8 de Samsung s'en sortent un peu moins mal, mais la grande majorité des smartphones pêche notoirement dans ce domaine.

Aussi, la présentation par un ingénieur de Google d'une application Android capable de prendre des photos de nuit aussi réussies qu'avec un appareil photo reflex numérique, a suscité pas mal de curiosité.

Testée sur les smartphones Google Pixel et Nexus 6P, elle a permis de prendre de superbes clichés nocturnes de ciel étoilé, de paysages et de vues de la baie de San Francisco avec le Golden Gate Bridge. On peut admirer ces essais dans un album Google Photos.Techniquement, l'application Android conçue par Florian Kainz permet de contrôler manuellement le temps d'exposition, la sensibilité ISO ainsi que la distance de mise au point de l'appareil photo du smartphone. Lorsque l'utilisateur appuie sur le bouton obturateur, l'application attend quelques secondes afin d'éliminer les éventuels tremblements de la main. Elle prend ensuite une série de 64 images qui sont enregistrées au format Digital Negative (DNG). Celui-ci produit des fichiers bruts non compressés qui sont, toute proportion gardée, au numérique ce que le négatif est à l'argentique.

Cette application Android est expérimentale Cette série de photos est ensuite téléchargée sur un ordinateur puis assemblée via le logiciel Photoshop pour obtenir un cliché final de très belle facture. Il faut donc bien comprendre que l'application ne génère pas directement ces superbes images car la puissance de calcul et la mémoire nécessaires auraient vraisemblablement raison des performances et de l'autonomie d'un smartphone.

Possesseurs d'un smartphone Android, inutile donc de vous ruer sur le magasin en ligne Google Play pour chercher cette application si prometteuse. En effet, pour le moment, elle en est au stade expérimental et Google ne pipe mot sur l'avenir qu'il lui réserve. En tout cas, elle démontre qu'il existe une marge de progression importante de la qualité photo des smartphones grâce à l'optimisation logicielle. Une approche décriée par de nombreux puristes de la photographie mais qui se justifie tout de même sur des terminaux mobiles dont les capteurs photo ne peuvent rivaliser en taille et en performances avec ceux des meilleurs reflex numériques.

GOOGLE VEUT INTÉGRER UN BLOQUEUR DE PUBS DANS CHROME



GOOGLE envisagerait d'introduire un bloqueur de publicités dans la version classique et mobile de son navigateur Chrome. Un choix moins paradoxal qu'il n'y paraît pour le géant de l'Internet.

Un bloqueur de publicités dans Google Chrome ? L'idée peut sembler improbable et pourtant elle est apparemment bien réelle. Selon les informations du Wall Street Journal qui s'appuie sur des sources officieuses, la firme californienne aurait l'intention d'intégrer un outil de blocage des réclames indésirables dans la version pour ordinateur de bureau ainsi que la version mobile de son navigateur.

Cet outil, qui serait activé par défaut dans Chrome, jouerait un rôle de filtre pour bloquer certains formats publicitaires particulièrement intrusifs et contrariants pour les internautes : les fenêtres surgissantes ou pop-up, les publicités vidéo dont la lecture se lance automatiquement ainsi que les annonces qui apparaissent en plein écran aux visiteurs d'un site avant que la page web ne s'ouvre. Ces dernières sont généralement accompagnées d'un compte à rebours qui permet de les passer au bout d'un certain délai.

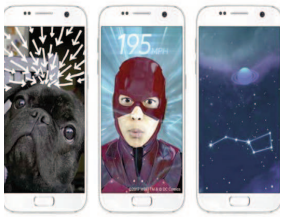
Google Chrome est le navigateur Internet le plus utilisé

Ce type de réclames a récemment été classé dans la catégorie « inacceptable » par la Coalition for Better Ads, une association qui réunit des acteurs de la publicité numérique et de l'Internet parmi lesquels figurent les Interactive Advertising Bureau, Facebook, Google et de grands groupes de l'industrie et des médias comme News Corp, Procter & Gamble et Unilever. Dans l'un des cas de figure cités par le Wall Street Journal, le bloqueur de Google pourrait boycotter l'ensemble des publicités présentes sur un site à partir du moment où un format « inacceptable » y figure. Un moyen de contraindre les éditeurs de sites web à faire preuve de vigilance sous peine d'être pénalisés.

Google n'a pas encore communiqué officiellement sur ce projet et l'article précise même qu'il pourrait tout aussi bien rester dans les cartons. On peut s'interroger sur les raisons qui pousseraient le géant de l'Internet, qui tire l'essentiel de ses revenus de la publicité, à adopter une technologie qui semble contraire à ses intérêts vitaux. Mais le fait est que les bloqueurs de publicités sont aujourd'hui de plus en plus populaires chez les internautes. Chrome étant désormais le navigateur Internet le plus utilisé dans le monde (source : Netmarket share), Google aurait donc intérêt à maîtriser l'outil plutôt que de le laisser à des tiers...

Internet

FACEBOOK VEUT BOULEVERSER LES RÉSEAUX SOCIAUX AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE



APRÈS LA RÉALITÉ VIRTUELLE, Facebook mise sur la réalité augmentée. En présentant lors de la conférence annuelle une série d'outils destinés aux développeurs, Mark Zuckerberg a prédit que l'appareil photo jouerait un rôle clé dans les réseaux sociaux à venir.

À l'occasion de la conférence pour les développeurs d'applications F8 organisée par Facebook, Mark Zuckenberg a exprimé son intérêt pour la réalité augmentée : « je crois que ça va être une technologie très importante ».

Facebook se pose en concurrent direct de Snapchat.Le réseau social américain Facebook a lancé mardi 18 avril une offensive dans la réalité augmentée, présentée comme « une technologie clé à long terme », misant sur son utilisation à travers l'appareil photo des smartphones, sans attendre l'arrivée de lunettes ou autres appareils dédiés. « Nous allons faire de l'appareil photo (du téléphone) la première plateforme grand public de réalité augmentée », a affirmé le PDG-fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, à l'ouverture de la conférence annuelle pour les développeurs d'applications (F8) organisée par le groupe à San José, en Californie.

Il a concédé que la réalité augmentée allait « prendre du temps pour se développer. Votre expérience ne va pas changer radicalement du jour au lendemain, a-t-il reconnu, mais au fil du temps, je crois que ça va être une technologie très importante ».

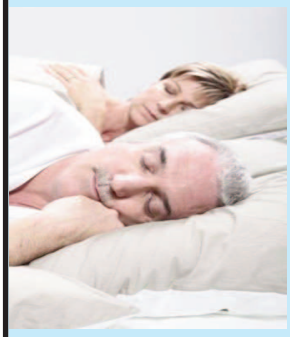
Facebook s'était jusqu'ici plutôt concentré, par l'intermédiaire de sa filiale Oculus, sur la réalité virtuelle, qui immerge complètement l'utilisateur dans un autre univers, et pour laquelle il a lancé parallèlement, également en version bêta, un réseau baptisé Facebook Spaces permettant à plusieurs utilisateurs du casque Oculus Rift de discuter sous forme d'avatars dans un espace virtuel. Certains observateurs estiment toutefois que la réalité augmentée, où des éléments virtuels se superposent au monde réel, présente davantage d'opportunités pour le grand public.

Mark Zuckerberg a expliqué qu'elle permettrait par exemple d'ajouter des informations au monde réel (en superposant des directions, des notices sur les lieux dans lesquels on se trouve), des objets supplémentaires (comme un téléviseur virtuel), ou encore d'enrichir les objets existants (en y déposant des accessoires, des notices explicatives...).Facebook en concurrence directe avec Snapchat

Dans l'immédiat, il a notamment annoncé le lancement en version bêta (test) d'outils permettant d'ajouter des effets ou des commentaires sur les photos, ou encore utilisant des technologies d'intelligence artificielle pour évaluer la localisation des objets afin de transformer des photos statiques en scènes en trois dimensions et leur ajouter des éléments virtuels.

Questions ?
Réponses !

SOMMEIL ET VIEILLISSEMENT : QUELS LIENS ?



Performances physiques diminuées, souffle réduit, difficultés à accommoder la vision de près … Si nous acceptons « naturellement » de voir nos capacités physiques amenuisées avec le temps, il nous est souvent plus difficile de comprendre que le vieillissement agit sur le sommeil. Nous ne dormons pas en effet de la même manière à 20 ans, qu'à 60. En cause notamment, un changement hormonal qui bouleverse notre horloge biologique.

Pour dormir, nous disposons d'une hormone sécrétée dans le cerveau, la mélatonine. Une hormone célèbre et dont on parle beaucoup… sans la connaître toujours très bien. Ce que l'on sait pourtant, c'est qu'elle joue un rôle essentiel dans la régulation de notre horloge interne. Sécrétée lorsque vient l'obscurité, la mélatonine est l'un des métronomes de notre organisme. C'est elle qui nous annonce « l'heure du coucher ». Or passé 55 ans, sa sécrétion diminue et partant, l'ensemble de la mécanique du sommeil se détraque…

D'autres facteurs peuvent bien sûr perturber le sommeil. Le stress, mais également des pathologies liées à l'âge comme les douleurs articulaires et surtout la gêne respiratoire, qui peut entraîner des réveils nocturnes fréquents. Sous oublier peut-être, le sentiment de voir le temps qui passe… Mais la mélatonine, elle, est au centre de ce grand chambardement qui peuple nos nuits.

Avant le Grand-Est, l'Austrasie fut un grand royaume mérovingien

Le Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye propose une exposition sur l'Austrasie, royaume mérovingien oublié de l'est de la France. Un partenariat Sciences et Avenir.



"L'Austrasie a existé !" s'enthousiasme pour commencer la visite Bruno Dumézil, maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paris-Ouest-Nanterre et commissaire scientifique de l'exposition. Le nom de ce royaume mérovingien avait en effet disparu de la plupart des mémoires jusqu'à ce que l'on cherche une appellation pour la région résultant de la fusion, de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne, et pour laquelle « Nouvelle Austrasie » fut un temps évoquée. Un coup de projecteur qui attise aujourd'hui la curiosité sur des fouilles archéologiques préventives menées depuis les années 1970 dans l'Est de la France.

Un royaume créé pour des besoins dynastiques

S'il n'a cessé d'être remodelé durant ses deux siècles et demi d'existence, le territoire de l'Austrasie a toujours conservé son cœur entre Reims, Cologne et Metz. "Il a été créé en 511 à la mort de Clovis pour des besoins dynastiques", raconte Bruno Dumézil. Le territoire conquis par le roi mérovingien devait être en effet partagé entre ses quatre fils. Il disparaîtra au VIIIe siècle pour s'intégrer au royaume réunifié des Carolingiens. Son nom réapparaît périodiquement, au Xe siècle, au XIIe siècle, sous Louis XV, mais jamais l'Austrasie ne fut réunifiée. Et elle n'a laissé que peu de traces, des pièces rares éparpillées dans de nombreux musées. Et dont le rassemblement en un seul lieu constitue ici un petit événement, qui permet de se rendre compte comment "une création politique a donné naissance à une civilisation", comme l'explique Bruno Dumézil.

Des épées plus précieuses que les bijoux

"Plus de 80 % de la population austrasienne vivaient à la campagne, raconte Marie-Cécile Truc, archéologue spécialisée dans l'époque mérovingienne à l'Inrap. Les fouilles ont permis de mettre au jour dans l'argile des traces de poteaux en bois de maisons dont les murs étaient en torchis. Mais aussi beaucoup d'objets et des sépultures." Plusieurs sont ici présentées. Élites laïques ou religieuses. Enterrées avec des objets reflétant leur rang social. Couteau et éléments de ceinture pour les premières. Étriers voire chevaux pour les secondes. Objets témoignant d'une production artisanale et artistique développée. Notamment dans le travail du métal et de la fonte, comme en témoignent des épées dont la valeur dépassait celle des bijoux au point qu'elles étaient "probablement parfois discrètement retirées des tombes par les familles, ne laissant au défunt que les pierres précieuses, imagine Bruno Dumézil.

Leur valeur était telle qu'elles étaient enviées par les Byzantins et que leur exportation fut interdite."

Les cathédrales victimes de leur succès

Dans le même temps, aucune ville romaine n'a été abandonnée. Mais elles sont devenues les villes des évêques, centres religieux, politiques et fiscaux, dans un temps de christianisation extrêmement rapide. "Des cathédrales de cette époque, il ne reste hélas rien, poursuit Bruno Dumézil. Car elles ont été victimes de leur succès ! Elles ont toutes fini par devenir trop petites et ont été abattues pour laisser la place à des édifices plus grands."

Les plantes ont un véritable thermomètre intégré

DES CAPTEURS THERMIQUES, voilà ce qu'a découvert, presque par hasard, une équipe américano-argentine. Les chercheurs ont étudié des plants d'arabettes des dames (Arabidopsis thaliana) dont les récepteurs à la lumière avaient été modifiés génétiquement afin de faire varier leur sensibilité.

Tous les végétaux possèdent trois de ces photorécepteurs, appelés phytochromes A, B et C, qui régulent, grâce à un subtil jeu d'action-rétroaction, les principales fonctions des plantes, de la germination à la floraison.

Les arabettes créées pour l'expérience ont été cultivées dans un laboratoire argentin, sous une lumière simulant un soleil d'été. Et l'étude s'est révélée pleine de surprises ! "Nous avons obtenu des résultats très étranges", se souvient Richard Vierstra, de l'université Washington à Saint Louis (Missouri). Les plants possédant le même phytochrome B mutant n'ont pas poussé de la même façon selon la température. Avec une luminosité pourtant idéale, ceux



placés dans les bacs les plus chauds ont développé des tiges très allongées, comme s'ils se trouvaient dans la pénombre.

"Cette différence ne s'explique que si le phytochrome B est sensible à la fois à la lumière et à la température", souligne le chercheur.

Le rôle des phytochromes est connu depuis les années 1950, mais ces organites, composés de protéines très instables, ont toujours été extraits, purifiés, puis examinés à très basse température. "C'est pourquoi nous n'avons jamais réalisé qu'ils pouvaient aussi être des capteurs thermiques", explique Richard Vierstra.

Cette découverte a été réalisée dans le cadre d'un projet destiné à tester l'adaptabilité des végétaux au changement climatique. Elle pourrait aboutir à la naissance d'une nouvelle classe d'organismes génétiquement modifiés, dotés de récepteurs thermiques moins sensibles, et donc plus résistants à la hausse mondiale des températures.

Les glaciers dans le sud de l'Antarctique sont plus stables qu'estimé

Le glissement des glaciers dans le sud de la péninsule antarctique et le déversement de glace dans l'océan s'est accru depuis les années 1990 sous l'effet du réchauffement climatique, mais nettement moins qu'estimé récemment, révèle une étude.



«Des changements spectaculaires ont été signalés dans cette partie de l'Antarctique. Nous avons donc examiné de plus près l'évolution des glaciers de cette région en analysant des mesures effectuées pendant 25 ans par cinq satellites, qui remontent ainsi au début des années 1990», précise Anna Hogg, scientifique de l'Université de Leeds, au Royaume-Uni.

Elle est la principale auteure de ces travaux parus dans la revue américaine Geophysical Research Letters.

Ces chercheurs ont constaté qu'entre 1992 et 2016, l'écoulement de la plupart des glaciers de cette région de l'Antarctique, appelée Terre de Palmer, s'est accru de 20 à 30 centimètres par jour. Cela équivaut à une accélération moyenne de 13 % pour l'ensemble cette trentaine de glaciers pendant les 25 dernières années.

Ces mesures fournissent les premières indications directes que la Terre de Palmer occidentale perd de la glace en raison de l'accélération du glissement des glaciers.

Combinant ces données satellitaires à un modèle mathématique du flot de la glace, les chercheurs ont pu déterminer que les glaciers de cette partie de l'Antarctique déversaient quinze kilomètres cubes de glace de plus dans l'océan chaque année que pendant la décennie 1990.

La précédente étude, beaucoup plus alarmante, publiée dans la revue Science en mai 2015, faisait état d'une perte au moins trois fois plus importante de 45 km3 de glace annuellement.

RÉCHAUFFEMENT DES EAUX PROFONDES

Cette estimation se basait sur des mesures de l'épaisseur de la glace et des pertes de masse des glaciers à partir de données provenant d'autres satellites.

Selon cette estimation, la Plaine de Palmer serait la deuxième région contribuant le plus dans l'Antarctique à la montée des océans. Les glaciers de cette partie de l'Antarctique contiennent une quantité de glace qui en fondant ferait grimper le niveau des océans de 20 centimètres, notent les scientifiques.Pour Andrew Shepherd, professeur à l'école des sciences de la Terre et de l'Environnement de l'Université de Leeds, les mesures de perte de masse glaciaire de l'étude de 2015 pourraient s'expliquer par le fait qu'il a moins neigé dans cette région de l'Antarctique ces dernières années.

«Ces eaux profondes autour du pôle, qui sont relativement chaudes et salées par rapport aux autres parties de l'océan austral, se sont réchauffées durant les récentes décennies et peuvent fait fondre les glaces à la base des glaciers, réduisant leur friction sur le socle rocheux, ce qui leur permet de glisser plus facilement», précise-t-elle.

UN AUTRE RECORD

«Étant donné que la masse de glace de la Terre de Palmer occidentale repose sur le socle rocheux bien au-dessous du niveau de l'océan, c'est important de surveiller comment ces zones répondent au changement climatique», souligne la scientifique, notant que les satellites sont les outils idéaux pour cela.Après y être resté relativement imperméable, l'Antarctique dans son ensemble a été affecté par le réchauffement planétaire en 2016, l'année la plus chaude depuis le début des relevés en 1880.En novembre, mois qui correspond au printemps austral, la banquise antarctique, formée d'eau salée glacée, a perdu presque 2 millions de km2 par rapport à la moyenne des 30 dernières années à cette période: 14,5 millions de km2 contre 16,35 millions de km2 entre 1981 et 2010. Le précédent minimum pour un mois de novembre était de 15,5 millions de km2 en 1986.À la fin de l'été austral et donc de la fonte des glaces, début mars, un autre record a été battu, mais moins marqué qu'en novembre. L'étendue minimale de la banquise a été la plus faible jamais enregistrée en vingt ans avec 2,1 millions de km2 contre 2,29 millions de km2 en 1997.

Une épidémie de la tordeuse du bourgeon d'épinette menace les forêts

UNE AUTRE ÉPIDÉMIE de la tordeuse des bourgeons de l'épinette frappe le Québec. Les experts s'en inquiètent, car le réchauffement du climat lui ouvre de tous nouveaux garde-manger au Nord où l'insecte risque de ravager les forêts commerciales.

L'impact est déjà senti: l'insecte a été trouvé cette année pour la première fois au Labrador, dans un territoire très au Nord, pour la première fois en 100 ans.

En 2016, il y a actuellement sept millions d'hectares d'arbres défoliés au Québec- ce qui est l'équivalent de l'état américain de la Virginie-Occidentale, a indiqué Daniel Kneeshaw, professeur d'écologie forestière à l'UQAM, aussi membre du Centre d'études de la forêt.

Il a présenté mercredi des résultats de ses études lors d'une table ronde organisée par le consortium de recherche Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, dans la foulée du colloque du Centre d'étude de la Forêt, qui s'est tenu plus tôt cette semaine.



«On est au début d'une épidémie», soutient le chercheur.

Les régions les plus touchées pour le moment sont au nord de Baie-Comeau et aussi au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cet insecte ravageur se nourrit des nouvelles aiguilles de sapin beaumier - son repas préféré - et aussi d'épinette, qui est son deuxième choix.

«Notre grande inquiétude avec les changements climatiques, c'est que sa préférence va changer pour l'épinette noire. Et si cette préférence change, ça va ouvrir tout un garde-manger qui n'était pas nécessairement disponible là avant».

Et le réchauffement du climat pourrait mener à un meilleur synchronisme entre le cycle d'éclosion des bourgeons et celui de la tordeuse.

En voici la raison: lorsque l'insecte émerge de son cocon au printemps, il est affamé. Si les bourgeons des arbres ne sont pas encore sortis, il n'a rien à manger et meurt. C'est pourquoi il ne sévissait pas dans les territoires nordiques: il sortait de son hibernation avant la sortie des aiguilles. Mais maintenant que le climat est plus chaud, les bourgeons sortent aussi plus tôt au nord, alors la nourriture est disponible quand les insectes émergent. Il est donc à craindre qu'ils aillent y vivre et s'attaquent aux forêts d'épinettes noires, les plus prisées par les entreprises forestières.

Ce qui pourrait affecter la productivité des forêts pour le bois d'oeuvre et les pâtes et papiers.

«Ça fait peur aux forestiers», dit le professeur. La défoliation grave se produit lorsque la tordeuse mange 70 % ou plus des nouvelles aiguilles de l'année. Après plusieurs années consécutives de défoliation grave causée par la tordeuse, une partie plus ou moins importante des arbres peut mourir, selon le ministère québécois des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Quant au lien entre cette situation et les changemeents climatiques, M. Kneeshaw dit ne pouvoir l'attribuer à cela à 100 %. Il y a d'autres facteurs qui peuvent jouer, dit-il, «mais il y a des raisons d'être inquiet».

La tordeuse des bourgeons de l'épinette est l'insecte le plus destructeur des peuplements de conifères de l'Amérique du Nord, selon le ministère.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

VEND
Villa 175 m, R+1 avec acte Ben Chaabane
Tél. (0664) 08.20.70

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

ANNIVERSAI-

Le petit oisillon

Youcef

pousse à grands pas et commence à donner sérieusement du fil à retordre à son papa Adel qui n'arrive plus à la cadrer dans son objectif. Aujourd'hui, en effet, est un grand jour pour les familles Sehrei et Azzazli qui se font un plaisir de souffler sur la seconde bougie de leur «petit grand homme». Joyeux anniversaire Youcef Sehrei et longue vie à toi. Laâkouba lekhtena et les premiers pas vers la crèche incha'Allah.

NAISSAN-CE

Le 1er avril 2017 est venu au monde notre très joli prince



Gaya,

pour égayer ainsi les foyers des Benkaciali et d'apporter la joie et le bonheur des



PENSÉE

pour le Grand du Mizrana

Tu es parti prématurément sans même nous faire tes adieux. Ton sourire, ta bonté et ton accueil chaleureux resteront gravés à jamais.
Rayen, Manil, Mamie demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une tendre et pieuse pensée pour toi.
Tonton Mahmoud Aoudia repose en paix

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CONTOUR DES YEUX : à 20 ans, mieux vaut prévenir...



A vingt ans, il est temps de prendre soin du contour de ses yeux pour prévenir le vieillissement.
C'est l'âge où les femmes profitent de la vie. Soirées arrosées, consommation de tabac, manque de sommeil... Elles sont infatigables. Pourtant, il y a une partie du visage qui ne trahit pas, c'est le regard.

CONSTAT

En cumulant la fatigue, des cernes apparaissent et l'œil se gonfle au réveil. Il est possible même de ressentir des irritations, surtout si on zappe l'étape démaquillage avant de se coucher.

LES CAUSES

Il n'y a pas que la fatigue et les excès qui provoquent des cernes. Sachez qu'ils se creusent naturellement généralement vers 25 ans parce que la micro-circulation se fait plus paresseuse. Par conséquent, le sang stagne et colore la peau, d'où l'apparition de cernes bleutés. Quant aux yeux bouffis au réveil, ils sont souvent dus à une nuit courte qui provoque un mauvais drainage du contour de l'œil et qui, associée à la position allongée accentue le gonflement.

Comment alléger ses plats ?



Vous avez l'impression de faire attention et pourtant, votre silhouette ne reflète pas vos bonnes résolutions. Sachez que tout commence dans le choix des aliments qui vont passer à la casserole mais aussi leur mode de cuisson. Petites astuces pour cuisiner léger.

Remplacez les féculents par des légumes

C'est simple et pourtant... Ce réflexe est parfois difficile à introduire dans ses habitudes alimentaires. Pensez à accompagner vos viandes et poissons de légumes de saison. En salade, en purée, en soupe, en gratin (allégé !), les légumes se cuisinent de mille et une façon pour des plats plus lights.
Préférez la viande blanche à la rouge
La viande blanche est plus pauvre en graisse que la viande rouge. Donc, plutôt que de vous jeter sur une bavette ou une entrecote, orientez-vous vers du poulet et de la dinde par exemple. Pour le porc, choisissez des morceaux dits "maigres" et du jambon découenné et dégraissé.

Ayez le réflexe poisson

Si vous voulez changer de la viande et si vous n'êtes tout simplement pas une carnivore, rendez-vous au rayon poissonnerie. Saumon, cabillaud ou encore sole, pour les plus faciles à cuisiner, accompagneront avec légèreté toutes vos garnitures. A condition de les cuisiner au four ou à la vapeur sans trop de matière grasse pour préserver leur capital minceur. N'oubliez pas non plus les fruits de mer. Crevettes, moules, bulots, etc. sont également à noter dans votre liste de courses.
Ils se cuisinent facilement et rapidement et ne nécessitent que des condiments et herbes bien choisis pour être riches en goût.

Réduisez les proportions de matières grasses

Vous n'avez sûrement pas besoin d'une plaquette de beurre ou d'un demi litre d'huile pour cuisiner un plat savoureux. Il est donc très important de réduire les matières grasses dans l'élaboration de vos recettes. Attention de ne pas les supprimer non plus car elles ont leur utilité pour le bon fonctionnement de l'organisme. Choisissez seulement les bonnes, soit celles riches en omega 3. Préférez l'huile d'olive à l'huile de tournesol, une crème fraîche allégée...
Adoptez des modes de cuisson sains
Par modes de cuisson sains, entendez solutions qui permettent d'utiliser le moins de matières grasses possibles. A vous la cuisine vapeur ou les petits plats au four par exemple. La cuisson à l'étouffée est également parfaite pour cuire les viandes.

LA BROSSE NETTOYANTE… *POUR OU CONTRE ?*



La brosse nettoyante pour le visage, pourquoi pas, mais pas pour tout le monde, et pas tout le temps !
La brosse nettoyante pour le visage connaît un succès foudroyant ! Pourtant, l'idée peut susciter des craintes … Alors, qu'en penser ?
La brosse pour nettoyer en profondeur le visage doit absolument être très douce, pour ne pas provoquer d'irritation. Elle doit être lavée très soigneusement et très régulièrement, afin de ne pas être le nid de bactéries néfastes pour la peau. C'est impératif !
La brosse est un outil intéressant pour les peaux épaisses : les peaux de fumeuses (et fumeurs), les peaux grasses, ou les peaux régulièrement exposées au soleil, par exemple. Son action va permettre de nettoyer la peau tout en exfoliant les cellules de l'épiderme. Ainsi la peau va retrouver de l'éclat, de la douceur, les pores vont se resserrer…
La brosse permet un bon nettoyage des peaux très maquillées, ou exposées à des poussières, à la pollution des villes… Ainsi il est intéressant de l'utiliser le soir. En revanche il est préférable de ne pas l'utiliser le matin, lorsque la peau a juste besoin d'être débarrasser en douceur du sébum accumulé pendant la nuit (à l'aide d'un savon doux ou d'une solution micellaire).
Comme pour un gommage, 1 à 3 fois par semaine suffisent. Et toutes celles qui l'utilisent avec plaisir quotidiennement vont certainement espacer spontanément les utilisations lorsque la peau sera affinée !
En revanche la brosse ne doit pas être utilisée sur une peau rouge, irritée, ou inflammatoire (sujette à l'acné inflammatoire ou à la rosacée, par exemple). En effet, elle risquerait de majorer les problèmes. De même, elle ne doit pas être utilisée lorsque des soins irritants tels que peelings ou lasers sont en cours …
Donc la brosse, pourquoi pas, mais pas pour tout le monde, et pas tout le temps !

LES CRITÈRES POUR CHOISIR VOTRE SOIN HYDRATANT

Quel soin hydratant est fait pour vous ? Cela varie en fonction de votre âge, de votre type de peau mais aussi de vos envies.
Il y a plusieurs critères pour trouver son soin hydratant.
En premier lieu, il faut le choisir selon son type de peau. Pour les peaux dites normales une crème hydratante lambda fera l'affaire. En ce qui concerne les peaux sèches, les soins riches au corps gras sont préconisés car ils contiennent plus de lipides. Ainsi, les produits à base de karité ou d'avocat conviennent parfaitement. Enfin, celles qui ont la peau mixte à grasse opteront pour des soins aux formules légères. Car si les agents hydratants sont trop riches, la peau sécrètera un excès de sébum.
Pour choisir son soin hydratant, il faut aussi tenir compte de son âge. La peau n'a pas les mêmes besoins à 20 ans et 40 ans. Ainsi, après 30 ans, misez sur les crèmes spécialement conçues pour les peaux matures. En plus de raffermir la peau, ces crèmes vous apporteront une hydratation adaptée. Un geste beauté 2-en-1 !



tarte a la crème brûlée aux pommes



Ingredients

•1 abaisse de pâte brisée (pour un moule de 23 à 25 cm de diamètre)
•4 pommes pelées et coupées en 8
•40 g de sucre
•!Crème brûlée :
•6 jaunes d'oeufs
•70 g de sucre
•310 ml de crème 30 %
•½ c à café d'extrait de vanille
•2 c à soupe de sucre glace

Les étapes

1.Préchauffez le four à 180 °C
2.Placez la grille dans le bas du four
3.Foncez un moule à tarte de 25 de diamètre et faites cuire la pâte a blanc pendant 10 minutes.
4.Puis retirez les poids de cuisson ou les haricots secs et poursuivez pendant 15 à 20 minutes.
5.Retirez du four.
6.Cuisez les pommes maintenant: Dans un plat allant au four, ou sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé, répartissez les quartiers de pommes.
7.Saupoudrez de sucre et cuisez au four 40 minutes.
8.Retirez du four. Laissez tiédir.

Crème brûlée

1.Dans un bol, mélangez les jaunes d'œufs et le sucre à l'aide d'un fouet. Incorporez la crème et la vanille.
2.Quand les pommes sont tiédies, placez les en rosace sur le fond de pâte brisée et versez l'appareil a crème brulée, cuisez au four à 100°C pendant 1 heure. Retirez du four, laissez tiédir.
3.Mettez la tarte au réfrigérateur pendant au moins 2 heures.
4.Saupoudrez la tarte de sucre glace et caramélisez rapidement à l'aide d'un chalumeau de cuisine.

Olives aux champignons



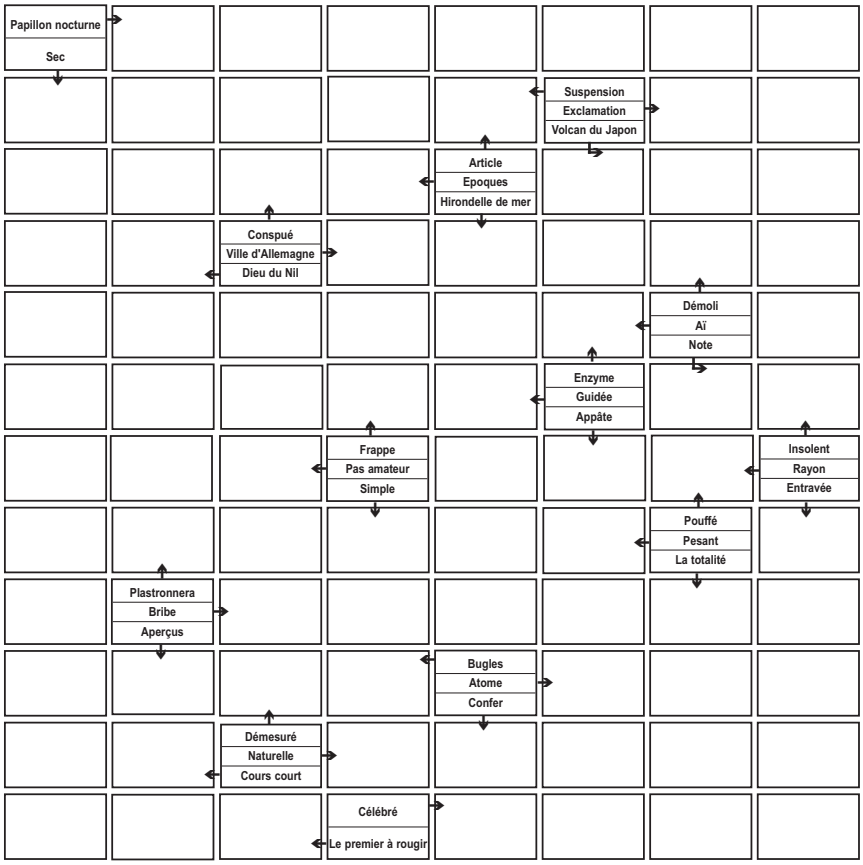
les ingrédients:

- 1 kg d'olives dénoyautées
- 4 a 5 cuisses de poulets (selon le nombre de personne)
- 1 c a soupe de concentré de tomate
- 2 carottes
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- quelques feuilles de persil
- 1 feuille de laurier
- 3 c a soupe d'huile d'olive
- sel, poivre noir, paprika, ail/coriandre en poudre

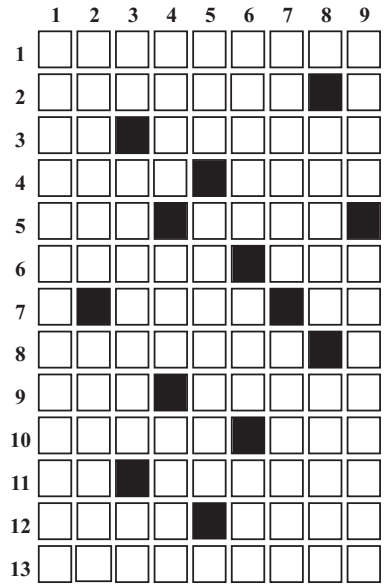
Les étapes

- mes olives sont en bocal et elles sont trop tendres, donc je ne l''ai fait pas blanchir pour diminuer le taux de sel, je les mets juste dans l'eau, et je n'arrête pas de changer l'eau pour minimiser le sel.
- dans une marmite, mettre l'huile, et les champignons coupés en morceau, faite bien revenir dans l'huile, ajoutez l'oignon, l'ail écrasé, et les morceaux de poulet, faites revenir un peu.
- ajoutez les carottes coupées en rondelle, puis le persil hachée. assaisonnez avec vos épices et le laurier
- couvrir le tout d'eau et laissez cuire.
- quand les carottes sont bien tendre, ajoutez les olives, laissez le tout cuire pendant 5 a 10 min.
- et retirez du feu

Mots fléchés n° 1510



Mots croisés 9/13 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES
MARS - AMI
BLETS - ST
R - TIEN - U
AC - OVALE
SOULE - IE
ADRESSA -
SENS - AIR
- SE - ALTO
C - SEUL - D
AG - TREVE
RASCASSE

Verticalement

EMBRASAS - CAR
MAL - CODES - GA
PRET - URNES - S
OSTIOLES - ETC
R - SEVES - AURA
TA - NA - SALLES
EMS - LIAIT - VS
SITUEE - RODEE

SOLUTION N° 1509

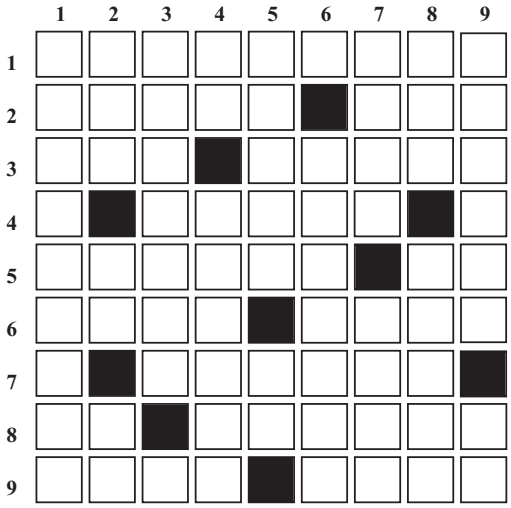
HORIZONTALEMENT

PARCELLES
ECU - MOISI
RESCOUSSE -
S - HOTE - ON
OH - TIRER -
NOCIF - MES
NULS - BISE
A - AERER - N
LAS - ECART
ISSUE - TOI
SIERRA - TE
ELUE - VOIR
RER - XERES

VERTICALEMENT

PERSONNALISER
ACE- HOU -
ASILE
RUSH - CLAS-
SEUR
C - COTISE -
URE -
EMOTIF - REER -
X
LOUER - BEC -
AVE
LIS - EMIRAT -
OR
ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

Mots croisés 9/9 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

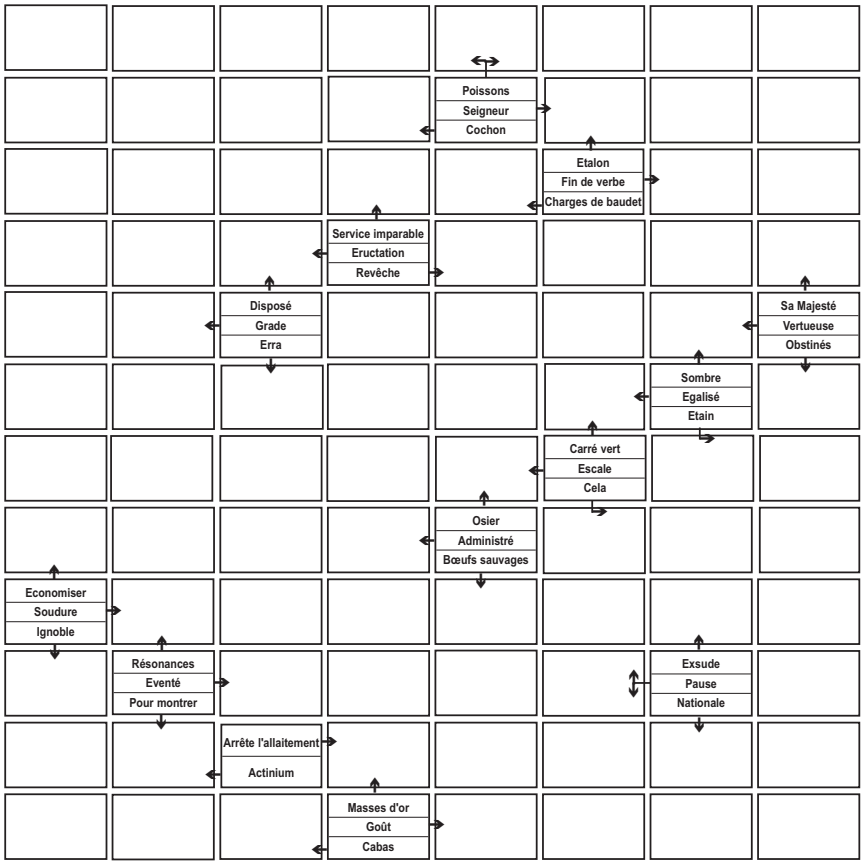
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	

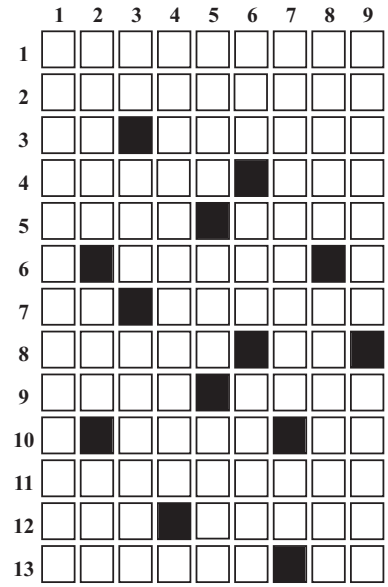
SOLUTIONS

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2

Mots fléchés n° 1700



Mots croisés 9/13 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Truchement - 2. Sols carrelés - 3. Cœur isolé - Suis à la trace - 4. Soirée mondaine - Gros gibier - 5. Fut agréable - Capital - 6. Faisceau de menu bois - 7. Liséré - Plante à floraison printanière - 8. Dessin lavé - Aperçu - 9. Devise européenne - Elle est parfois sucrée - 10. Il n'a ni dieu ni maître - Compris - 11. Corps des évêques - 12. Sans culture - Désastre - 13. Damée - Terre antique.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Relatif au tarin - Sueur - Sentit mauvais - 3. Ecran familier - Pour respirer - Exactes - 4. Renommées - 5. Fit entendre - Type banal - Aigre - 6. Possessif - Chance - Avant de vaisseau - 7. Divinatoire - Lettre et nombre - 8. Masse de bois - Cheval de course - 9. Substance - Changée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1699

Horizontalement

ABJECTES
BRAS - RUA
RIS - OIES
EMETTE - S
GAREE - VE
EDAM - LIE
SE - EMUS -
- SIROTER
A - DIT - RU
GUET - CAS
IR - EPRIS
REG - AISE

Verticalement

ABREGES - AGIR
BRIMADES - URE
JASERA - IDE - G
ES - TEMERITE -
C - OTE - MOT - PA
TRIE - LUT - CRI
EUE - VISERAIS
SASSEE - RUSSE

SOLUTION N° 1699

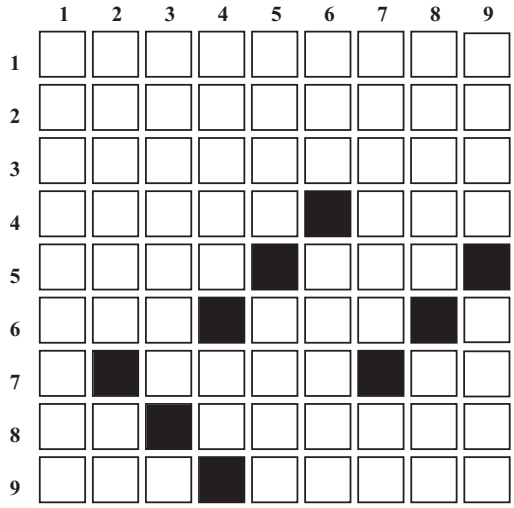
HORIZONTALEMENT

FELICITER
OVIN - REVA
REMODELER
T - OUI - ENE
ENGINS - ET
MUE - GERME
EPROUVEE -
NI - BEIGNE
TETE - T - TI
- DARD - RSF
ASTAIRE - F
B - ENTENTE
SERT - REEL

VERTICALEMENT

FORTEMENT -
ABS
EVE - NUPIEDS
- E
LIMOGER -
TATER
INOUI - OBE-
RANT
C - DINGUE - DIT
IRE - SEVIT - RER
TELE - REG -
RENE
EVENEMENTS
- TE
RARETE - EIFFEL

Mots croisés 9/9 n° 1700



SOLUTION N°1699

HORIZONTALEMENT

APUREMENT
VASE - INES
AN - PIETRE
NICOL - OIT
TERREAU - S
CRET - GREE
O - PETREL -
USE - PERES
RASAIS - ET

VERTICALEMENT

AVANTCOUR
PANIER - SA
US - CREPES
REPORTE - A
E - ILE - TPI
MIE - AGRES
ENTOURER -
NERI - ELEE
TSETSE - ST

HORIZONTALEMENT

1. Réconcilié - 2. Appareil pour enlever les poils - 3. Escarmouches - 4. Grand-mère - Brame - 5. Père d'Iule - Possessif - 6. Ecrivain américain - Tout va bien - 7. Assassiner - La rumeur - 8. Jeu chinois - Ponctue - 9. Souci du figaro - Trop employées.

VERTICALEMENT

1. Agencé autrement - 2. Nivelé - Terme musical - 3. Substance colorée de la peau - 4. Blessure - Traditions - 5. Qui ne court pas les rues - Quittance - 6. Enleva - Pesas le contenant - 7. Arbres - Apparu - 8. Sifflées - Poème - 9. Anneau de cordage - Précédent les autres.

soduku 130

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			1		3		5	
				8			4	
3	8			9				2
		8		5	2		6	
7						4		
	5		7	1		2		
5				2			3	6
	1			7				
	9		3		8			

SOLUTIONS

5	1	7	2	6	8	3	4	9
9	6	8	5	3	4	7	2	1
4	2	3	7	1	9	5	8	6
6	7	5	8	2	3	9	1	4
1	8	4	6	9	7	2	3	5
3	9	9	1	4	5	6	7	8
8	5	6	4	7	2	1	9	3
7	3	1	9	8	6	4	5	2
2	4	9	3	5	1	8	6	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



21.45 : New York Unité Spéciale



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis - 18 saisons / 404 épisodes
Les membres de l'Unité spéciale sont chargés d'enquêter sur la famille de Walter Briggs, un célèbre romancier. Sa nouvelle femme, Charmaine, est soupçonnée de l'escroquer et de vouloir prendre le contrôle de sa fortune. Les deux filles de Briggs entendent porter plainte contre elle et l'accusent même de violer leur père. L'affaire se complique lorsque le vieil écrivain est victime d'une crise cardiaque.

20.00 : Rouge sang



TÉLÉFILM POLICIER - France (2014)
A Brest, le pied d'une jeune femme est retrouvé à proximité de la mer. Alma Schneider, flic fraîchement débarquée de Paris, mène l'enquête. Elle ne peut compter que sur le soutien de César d'Istria, médecin légiste et archéologue passionné. Ensemble, ils retrouvent le lieu où la victime aurait été enterrée. Mais le corps qu'ils exhument est celui d'un homme, probablement un marin. Le mystère s'épaissit encore lorsqu'ils apprennent que la jeune femme était en réalité une transsexuelle prénommée Diana.

19.55 : Ocean's Thirteen



COMÉDIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2007)
Reuben, un des membres du gang de Danny Ocean, s'est mis en affaire avec Willy Bank pour un projet de construction d'hôtel. Mais celui-ci trahit Reuben et le met sur la paille. Afin de venger leur ami, Danny et ses complices décident de mettre sur pied un cambriolage encore plus impressionnant que leurs précédents coups. Ils trouvent un allié inattendu : leur ancien ennemi Terry Benedict, un rival de Bank.

20.00 : The Island : les naufragés



AVENTURES - France (2017) - 12 épisodes
Pluie, faim, nuisibles voraces et fatigue... rien ne va plus au sein de l'équipe de cinq naufragés. Les problèmes de santé, qui se multiplient, pourraient provoquer une évacuation. Seul moyen de s'en sortir : obtenir enfin un feu. Mais vont-ils y parvenir ? Du côté du grand groupe, la cohésion n'est toujours pas au rendez-vous. Chaque initiative crée des tensions. Pourtant, à mi-chemin de cette aventure unique, il est impératif de s'organiser pour économiser ses forces.

20.00 : Cardinal



SÉRIE POLICIÈRE - Canada (2017) - 1 saisons / 6 épisodes
Un jeune couple a kidnappé un certain Keith London, près d'Algonquin Bay. Drogué, l'homme est torturé. Pendant ce temps, Lise Delorme se montre circonspecte sur le comportement de John Cardinal au sujet de l'affaire Corbett. Keith London tente par tous les moyens de s'échapper. Eric et Edie gardent leur sang-froid. Mais cette dernière commence à se poser quelques questions.

20.30 : Hope



DRAME - France (2014)
Léonard, un jeune Camerounais, fuit son pays pour remonter vers l'Europe. De son côté, Hope a quitté le Nigéria, ses terres d'origine. Lors de sa traversée du Sahara, Léonard rencontre la jeune femme et lui vient en aide. Tous deux apprennent à se connaître, à s'aimer, et font route ensemble. Mais ils sont bientôt confrontés à l'injustice et au racisme...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:37	12:26	16:14	19:28	21:02
CONSTANTINE	03:44	12:31	16:18	19:32	21:04
ALGER	03:57	12:45	16:33	19:47	21:20
OUARGLA	04:06	12:36	16:16	19:29	20:54
CHLEF	04:06	12:52	16:39	19:53	21:24
MOSTAGANEM	04:12	12:57	16:43	19:57	21:29
ORAN	04:16	13:00	16:46	20:00	21:31

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5772 – LUNDI 11 CHAABANE 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	11°
Oran	29°	13°
Constantine	22°	6°
Ouargla	32°	18°

LYNDA-NAWEL TEBBANI AU *JI :*

«Dans mon roman le lieu quitté devient la personne quittée...»

Paru aux éditions Media Plus, le premier roman de Lynda-Nawel Tebbani est un condensé de poésie et d'émotions fortes. C'est un espace où se confondent la musique andalouse, les chagrins d'amour et le désir. Le narrateur fait appel au Maalouf pour voyager dans les méandres de la poésie chantée. Des émotions changeantes, tout comme les rythmes et les modes de la musique andalouse. Il s'agit d'une histoire d'amour impossible et surtout d'une passion incommensurable pour le Maalouf. L'auteure, nous offre un roman intemporel où les personnes se confondent avec les lieux. Il s'agit de parcourir la partie silencieuse de la douleur. Docteur en littérature, Lynda-Nawel Tebbani nous présente son roman où elle met en exergue ce récit de chagrin et de douceur.



Le Jeune Indépendant : ***Vous vous êtes basée sur deux éléments pour l'écriture de votre roman, à savoir les lieux et le Maalouf. Il faut dire aussi que vous avez joué sur l'intemporalité. Pourquoi ce choix ?***

Lynda-Nawel Tebbani : Mon roman veut mettre en avant les sentiments de la nostalgie et de la douleur qu'inflige l'absence. Ce sont les éléments poétiques que l'on trouve dans les textes même des Nawbate andalouses. Dans mon roman le lieu quitté devient la personne quittée. Ainsi, se souvenir de la ville, c'est se souvenir de la personne qui y vit. C'est à dire avec qui on a vécu et aimé. L'intemporel appelle à l'immatériel : la mémoire, le souvenir et l'absence sont inaccessibles et dès lors, intouchables. On ne peut les trahir même après la perte. Ainsi, l'intemporel que vous convoquez s'explique par le fait que les deux personnages sont obsédés par la musique qui est dans leur âme, leur amour et surtout dans leur cœur. Ils ne peuvent y échapper et en cela, le temps qui passe ou se perd, ne peut l'effacer.

Le personnage principal n'a pas de nom, on le connait à travers Zayna qui lui voue une passion particulière. Quel est le but de cette ambigüité ?

Pourquoi nommer l'absent ? Les deux personnages ne sont pas nommés, ils n'ont pas de noms, des surnoms tout au plus, car leur nom n'a pas d'importance, c'est la place – le lieu – qu'ils occupent qui l'est. Leur nom n'est qu'une caricature mais leur absence et leur obsession sont bien réelles. J'ai voulu justement jouer de ce jeu. L'absent innommé est pourtant, toujours, là.

Vous avez célébré la musique andalouse à travers un roman. Une raison particulière ?

Tout simplement, parce que l'amour et ses douleurs sont célébrés dans le Maalouf. De plus, mon roman, obsédé par Constantine et la qacida Men djat forgetek, ne pouvait échapper à cette célébration. Peut-on convoquer Constantine sans sa musique ? Peut-on parler d'amour sans y imposer le rythme de ses mouvements émotionnels ? Les textes des poèmes-chantés sont eux-mêmes une histoire, des histoires souvent impossibles – la figure du raqib- ou perdues. Mon roman d'un amour impossible n'est que miroir des textes chantés dans la tradition andalouse adaptés, somme toute, à une histoire plus contemporaine et plus actuelle ; mais, les douleurs y sont semblables, les émotions les mêmes.

La célébration du Maalouf ensuite, c'est surtout la célébration de la qacida Men djat forgetek qui est l'une des plus majestueuses à mes yeux sur la perte de l'être aimé après Frag Ghazli. Et j'ai voulu jouer – au double sens du mot, jeu ludique et jeu musique comme partition – sur cette qacida pour montrer dans un quotidien contemporain comme une vieille qacida maalouf garde sens et vie dans une histoire d'amour banale entre un homme et une femme.

Les thèmes de la douleur et de la séparation sont récurrents. Est-ce qu'il s'agit de la représentation de la musique andalouse ?

C'est un mimétisme direct, la douleur de la séparation et la quête des retrouvailles sont les tropes mêmes des poèmes-chantés andalous. Et le choix des vers que j'ai fait pénétrer dans le récit sont là pour le rappeler. Leur présence s'explique par le fait que la souffrance, que j'aurais pu décrire en des dizaines de pages, s'essoufflait dans le silence et seul un vers ou un hémistiche d'un poème-chanté d'une Nawba pouvait venir rendre sens à la peine de Zayna ou de son aimé. Se séparer comme se sépare l'archet du rbab, comme se sépare le doigt de la corde pincée pour mieux rappeler que rien ne s'oublie puisque malgré le silence reste la musique et son chant. Les personnages devenus silencieux, c'est le Maalouf qui chante pour eux les mêmes douleurs, les mêmes peines…

L'éloge de la perte nous fait voyager dans trois villes : Alger, Paris et Constantine. Que représente ce triangle pour vous ?

Pas pour moi, mais pour les personnages… Une sorte de lieux de perdition. Un triangle des Bermudes émotionnel ! Ils ne se rencontrent jamais et se retrouvent dans les souvenirs de l'un dans la ville de l'autre et inversement. Paris et Constantine sont le lien essentiel et Alger la traitresse-voleuse qui vient enlever l'aimé. Ensuite, il y a aussi l'errance amoureuse, de ville en ville, se chercher, se quêter, se perdre, se retrouver… Comme la carte du tendre marquée cette fois-ci par la poésie andalouse.

Vous êtes docteur en littérature. Votre passion pour la musique andalouse est indéniable. Comptez-vous publier des essais sur ce sujet ?

Effectivement, j'ai une réelle passion pour la musique andalouse. J'ai coutume de dire que l'andalou est un mode de vie. Et l'andalou est mon mode. Zidane, de préférence ! Il ne s'agit pas, seulement, d'une musique mais bien d'un patrimoine, d'une richesse multiséculaire, d'un trésor qu'il est nécessaire de préserver, de perpétuer et de rendre pérenne.

J'ai déjà travaillé sur différents projets à ce sujet, notamment avec le CNRPAH pour un colloque lors de Constantine Capitale de la culture arabe et récemment au Centre des Etudes Andalouses de Tlemcen, où j'ai traité de la nawba dans la littérature algérienne. Mais, il est vrai qu'au-delà d'un exercice de style et d'écriture, j'ai en tête des projets liés à la musique andalouse, tout particulièrement ses textes.

Propos recueillis par Fadhel Zakour



ORAN

Un mort dans l'incendie d'un centre commercial à Arzew

UN HOMME a trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré, dans la nuit de samedi à dimanche, au niveau d'un centre commercial implanté dans la ville d'Arzew (Oran), a-t-on appris des services de la protection civile. Un gardien de cette infrastructure, encerclé par les flammes, est mort alors qu'il tentait de récupérer ses effets personnels, a-t-on précisé de même source. Le sinistre s'est déclaré suite à l'explosion d'une bouteille de gaz, utilisée dans la préparation de pop-corn par un revendeur, qui s'était installé à proximité du centre commercial. Le feu s'est très vite propagé au sein de l'établissement. Selon la protection civile, les pompiers ont rencontré d'énormes difficultés pour mener à bien l'opération de sauvetage et d'extinction de l'incendie, en raison des barreaudages, installés aux entrées et aux fenêtres du centre commercial. Huit personnes ont pu être sauvées après que les pompiers aient réussi à arracher ces barreaux, a-t-on souligné. Les flammes ont détruit une cinquantaine de locaux du centre commercial. **S. N.**

NOUVELLES RECHARGES MAXY HAYA ! D'OOREDOO

Profitez d'appels illimités et de l'Internet gratuit

OOREDOO lance les recharges MAXY Haya ! et invite ses clients à vivre une expérience de communication adaptée à leurs besoins. Ces nouvelles recharges valables pour l'offre Haya ! Permettent de profiter d'avantages Voix et Data exceptionnels pour plus de confort en mobilité. En rechargeant MAXY Haya ! à partir de 1000 DA et en plus du crédit rechargé, le client peut profiter d'appels en illimité vers Ooredoo et de l'Internet gratuit. Disponible à travers son réseau de vente, les nouvelles recharges MAXY Haya ! offrent aux clients dans les 48 wilayas de nombreux avantages à savoir : des appels illimités vers Ooredoo tous les jours, jusqu'à 10 Go d'Internet, en plus du crédit rechargé pour les appels et SMS vers tous les réseaux nationaux et vers l'international, le tout valable 30 jours. Les recharges MAXY Haya ! Sont disponibles en trois types :

• **MAXY HAYA ! 1000 :** Le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo de 21h à 9h, de 1,5 Go d'internet et de 1000 DA de crédit valable en appels et SMS vers les réseaux fixes et mobiles en national et vers l'international.

• **MAXY HAYA ! 2000 :** Le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo 24h sur 24, de 4 Go d'Internet et de 2000 DA de crédit valable en appels et SMS vers les réseaux fixes et mobiles en national et vers l'international.

• **MAXY HAYA ! 3500 :** Le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo 24h sur 24, de 10 Go d'internet et de 3500 DA de crédit valable en appels et SMS vers les réseaux fixes et mobiles en national et vers l'international.

Pour répondre aux exigences de ses clients, Ooredoo leur offre une solution complète et accessible à tout moment leur garantissant une expérience mobile unique.